

**RAPPORT**

**D'ACTIVITÉ 2018**

Communauté de Communes

Loire Layon Aubance

[www.loirelayonaubance.fr](http://www.loirelayonaubance.fr)



LOIRE  
LAYON AUBANCE



2018

## EN IMAGES

### ← LA GESTION DU CLIC

(Centre Local d'Information et de Coordination g rontologique) a  t  transf r e   la Communaut  de Communes le 1 r janvier 2018.



### ← LA MISSION GEMAPI

(Gestion des Milieux Aquatiques et Pr vention des Inondations) est reprise par la communaut  de communes le 1 r janvier 2018.



### ← LANCEMENT

du plan d'actions du PAT (Projet Alimentaire Territorial).



→ **LES 10 ANS** de la Translayon ont fait une halte au ch teau de Brissac.

### → FUSION DES OFFICES DE TOURISME

Le 1 r janvier 2018, les offices de tourisme du territoire fusionnent.



→ **MUTUALISATION DES SERVICES TECHNIQUES** en octobre.



→ **LES ATELIERS VUITTON** s'installent en Loire Layon Aubance.



## ÉDITO



Le 2<sup>e</sup> rapport d'activité de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance rend compte cette année encore de l'important travail d'organisation et de structuration mené par les élus et les services communautaires depuis sa création en janvier 2017.

Le bilan de l'année 2018 s'articule autour des compétences et missions exercées pour le développement de notre territoire et la qualité du service rendu aux 57 300 habitants.

L'année 2018 a notamment été rythmée par l'organisation de nouveaux services communautaires comme le CLIC\* ou la GEMAPI\*, mais aussi par l'important travail ayant permis d'aboutir en septembre à la mutualisation de l'ensemble des services techniques. Elle a également été marquée par les arbitrages réalisés par le Conseil communautaire pour définir les compétences qui seront exercées par la Communauté de Communes ou par les communes.

L'objectif de ce rapport d'activité est de vous permettre de mieux appréhender le cadre d'intervention de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance dans votre quotidien et de présenter le travail accompli par les équipes tout au long de l'année.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Marc Schmitter  
Président

## SOMMAIRE

### 5 **QUI SOMMES-NOUS ?**

#### 6 LE TERRITOIRE

#### 8 LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les instances

Les compétences

Organisation politique

Le projet de territoire, à quoi ça sert ?

La mutualisation des services techniques

Une équipe au service des habitants

Ressources numériques

Communication

Commande publique

Ressources humaines

### 14 **BUDGET 2018**

Finances

Compte administratif 2018



### UN TERRITOIRE À FORT POTENTIEL \_ 19

Développement économique

Développement touristique

Aménagement de l'espace et habitat

### UN PATRIMOINE NATUREL À PRÉSERVER \_ 30

Environnement GEMAPI

Service commun

Assainissement

### UN TERRITOIRE À VIVRE \_ 36

Action sociale

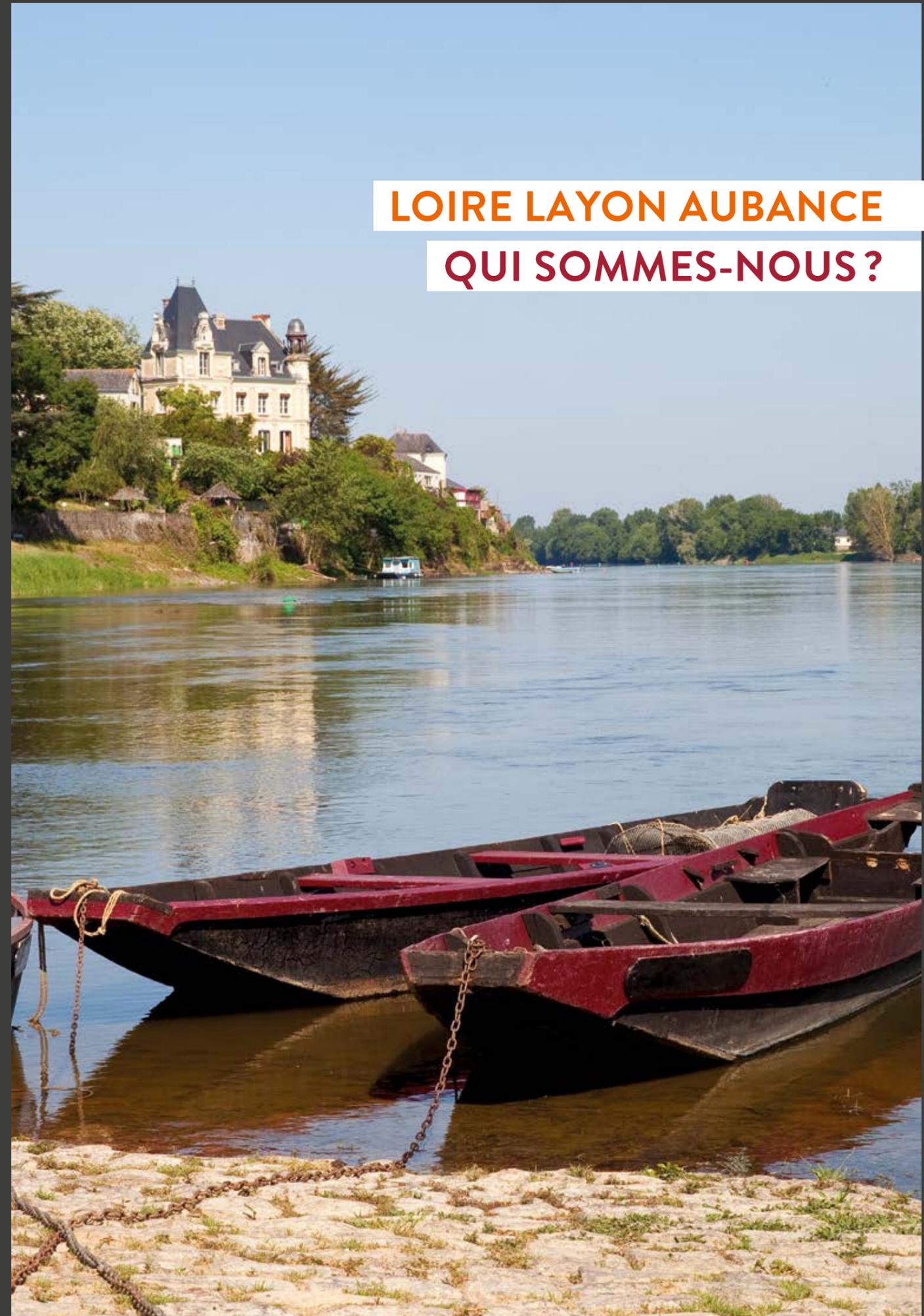
Culture

Sport

### ANNEXES \_ 44

Glossaire

# LOIRE LAYON AUBANCE QUI SOMMES-NOUS ?



# LE TERRITOIRE

La jeune Communauté de Communes Loire Layon Aubance a engagé en 2018 la réflexion sur son projet de territoire pour faire rayonner le territoire, amplifier son développement et favoriser le bien vivre ensemble.



## Nombre d'habitants par commune

Aubigné-sur-Layon	379 habitants	Chalonnès-sur-Loire	6 694
Bellevigne-en-Layon	5 895 habitants	Champtocé-sur-Loire	1 901
Champ-sur-Layon	977	Chaufonds-sur-Layon	986
Faye d'Anjou	1 430	Denée	1 428
Faveraye-Mâchelles	664	La Possonnière	2 491
Rablay-sur-Layon	806	Les Garennes-sur-Loire	4 591
Thouarcé	2 018	Juigné-sur-Loire	2 753
Blaison-Saint-Sulpice	1 277	Saint-Jean-des-Mauvrets	1 838
Blaison-Gohier	1 074	Mozé-sur-Louet	2 063
Saint-Sulpice	203	Rochefort-sur-Loire	2 382
Beaulieu-sur-Layon	1 454	Saint-Georges-sur-Loire	3 584
Brissac-Loire-Aubance	11 119	Saint-Germain-des-Prés	1 449
Les Alleuds	907	Saint-Jean-de-la-Croix	230
Brissac-Quincé	3 183	Saint-Melaine-sur-Aubance	2 088
Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance	800	Terranjou	3 995
Chemellier	840	Chavagnes-les-Eaux	1 303
Coutures	525	Martigné-Briand	1 975
Luigné	270	Notre-Dame d'Alençon	717
Saint-Rémy-la-Varenne	999	Val du Layon	3 265
Saint-Saturnin-sur-Loire	1 432	Saint-Aubin-de-Luigné	1 261
Saulgé l'Hôpital	625	Saint-Lambert-du-Lattay	2 004
Vauchrézien	1 538		

## CHIFFRES CLÉS

- 19 communes
- + 58 élus
- + 57 300 habitants
- + de 5 000 entreprises et commerces
- + 607 km<sup>2</sup>
- + 29 zones d'activités et 3 actiparcs
- + 1 fleuve → la Loire
- + 3 rivières → le Layon → l'Aubance → le Louet

 Sites administratifs  
 Sites techniques ajoutés dans le cadre de la mutualisation

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Les instances

### Le Conseil communautaire

- 58 élus – 13 réunions/an – 234 délibérations dont :
- La reprise des activités du CLIC pour les seniors
  - GEMAPI: adhésion à l'Établissement Public Loire pour la gestion des digues
  - Le transfert des zones d'activités à la Communauté de Communes
  - La mutualisation des services techniques
  - La signature d'une convention avec la Chambre d'Agriculture pour la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial
  - La définition de l'ensemble des compétences de la CCLLA

### Le Bureau communautaire

14 membres (le président et les 13 vice-présidents) – 19 réunions/an

### Le collège des maires

43 élus – 12 réunions/an

Il rassemble les maires de toutes les communes, y compris celles devenues déléguées dans le cadre de la création des communes nouvelles.

### Les commissions de travail

14 commissions

Elles sont composées d'élus communautaires, d'élus communaux et de techniciens de la CCLLA.

## Les compétences

L'harmonisation des compétences s'est achevée le 13 décembre 2018, après 2 ans de réflexion, par le vote des compétences de la CCLLA. Sur ces bases, le projet de territoire sera le fil conducteur de l'année 2019.

- Aménagement de l'espace et habitat
- Développement économique
- Développement touristique
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets
- Environnement et GEMAPI

- Service commun technique
- Équipements sportifs communautaires
- Action sociale
- Assainissement
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Logement et cadre de vie
- Petite enfance
- CLIC
- Culture (lecture publique, soutien aux écoles de musique et à la programmation culturelle)

## Organisation politique

 Marc Schmitter Président	 Sylvie Sourisseau Vice-présidente Aménagement du territoire	 Jean-Yves Le Bars Vice-président Développement économique	 Jean-Christophe Arluison Vice-président Finances	 Valérie Lévêque Vice-présidente Action sociale	 Jean-Pierre Cochard Vice-président Voirie, espaces verts	 Monique Rak Vice-présidente Développement touristique
 Dominique Normandin Vice-président Culture, communication	 Gérard Tremblay Vice-président Habitat	 Thierry Gallard Vice-président Assainissement	 Jacques Guégnard Vice-président Environnement	 Jacques Genevois Vice-président Sport	 Philippe Cesbron Vice-président Petite enfance, enfance, jeunesse	 Yves Berland Vice-président Collecte et traitement des déchets

## Le projet de territoire, à quoi ça sert ?



L'objectif est de construire une vision commune et partagée de l'avenir du territoire. Après la définition d'une stratégie, un programme d'actions sera validé. Il va orienter les politiques publiques en matière de développement économique, de tourisme, de mobilité, d'habitat, d'aménagement et de préservation de l'environnement.

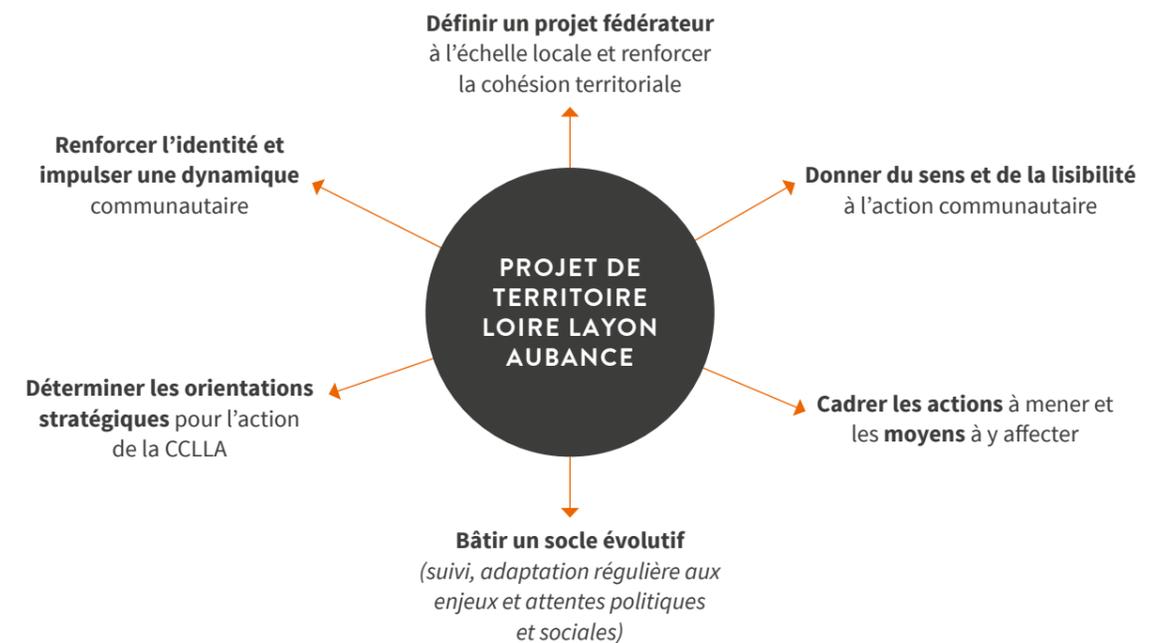
En 2018, 2 ateliers et 3 séminaires ont réuni une centaine d'élus. L'objectif était

la définition d'une stratégie autour de 3 défis majeurs pour notre territoire :

- L'urgence environnementale et climatique,
- L'organisation du développement de notre territoire,
- L'offre de services aux habitants.

### ENJEUX 2019

- ★ **Élaborer un plan** d'actions 2020-2022, en lien avec le projet de territoire.
- ★ **Décliner le plan** d'actions du PCAET.
- ★ **Lancer une réflexion** sur les mobilités actives et partagées.

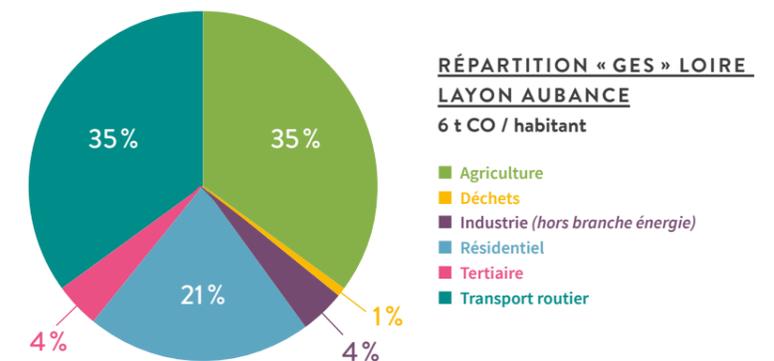


## Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

2018 a été l'année du diagnostic à l'échelle du PMLA. Il a révélé que 3/4 des émissions de gaz à effet de serre sont d'origine énergétique. Composé à 68% d'énergies fossiles, le mix énergétique territorial est fortement carboné. Forte de ce constat, la CCLLA oriente ses actions en faveur de l'agriculture avec le PAT, du logement avec la mise en place d'une OPAH, du transport avec le défi de la mobilité.

### ENJEU 2019

- ★ **Valider la stratégie territoriale et élaborer un plan** d'actions de la CCLLA.



# La mutualisation des services techniques

→ **MOYENS**  
164 AGENTS

→ **MISSION**  
ENTRETIENIR LES ESPACES VERTS, GÉRER LES BÂTIMENTS, ASSURER DES SERVICES DE PROXIMITÉ (PROPRETÉ DES VILLES, MANIFESTATIONS...)

## Le service commun

**La communauté de communes Loire Layon Aubance** et ses communes membres ont souhaité mutualiser les services techniques. Cette orientation, déterminante et inscrite dans le projet politique de la communauté dès sa fondation, prolonge les coopérations d'ores et déjà mises en œuvre entre les communes et leurs communautés de communes d'origine. En octobre 2018, tous les agents techniques des communes du territoire sont devenus communautaires. La mission des services techniques a été découpée en 5 secteurs d'intervention. (voir carte ci-contre)

## Les étapes

**Mars 2017- mars 2018 :** état des lieux (équipes, activités, matériels), définition des objectifs attendus, état des charges financières des communes avant transfert, élaboration des scénarios d'organisation, choix du service commun  
**1<sup>er</sup> semestre 2018 :** déclinaison de l'organisation retenue (définition des missions par service, élaboration des fiches de poste, analyse des candidatures pour les postes d'encadrement, validation de l'organigramme, des modalités de travail avec les communes)  
**2<sup>e</sup> semestre 2018 :** définition des règles de fonctionnement, organisation des sites techniques, affectation des matériels, intégration des agents techniques des communes à la CCLLA le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

## Les objectifs

- Améliorer la qualité des interventions techniques dans toutes les communes en harmonisant l'exercice des compétences non communautaires
- Développer le service rendu aux habitants en respectant la proximité
- Optimiser les moyens (équipes), garantir la continuité de service (remplacements, saisonnalité...)
- Réaliser des économies d'échelle (marchés, équipements, matériels)
- Offrir des opportunités d'évolution aux agents et de meilleures conditions de travail (matériels, équipements, travail en équipe)

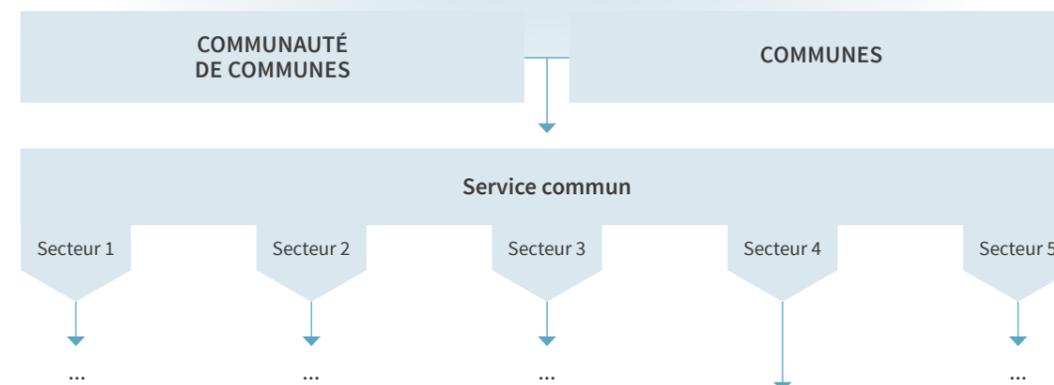
## L'organisation financière avec les communes

Avec le transfert des agents communaux à la CCLLA, les communes bénéficient du même niveau de service postérieurement à la création de la CC LLA le 1<sup>er</sup> janvier 2017. La facturation s'établit selon une clé de répartition des heures fondées sur les heures agents dont disposaient les communes avant la mise en place de la mutualisation.

La facturation s'établit donc selon une clé de répartition entre les communes de chaque secteur d'intervention, calculée en « heures agent ». La CCLLA finance ce qui relève de ses compétences (voirie, bâtiments communautaires, ZA...). Pour les communes, la facturation est opérée à travers l'attribution de compensation. Elle intègre notamment les salaires, les dotations aux amortissements pour les matériels, les frais liés à la DST et à l'ingénierie, les frais de structure.

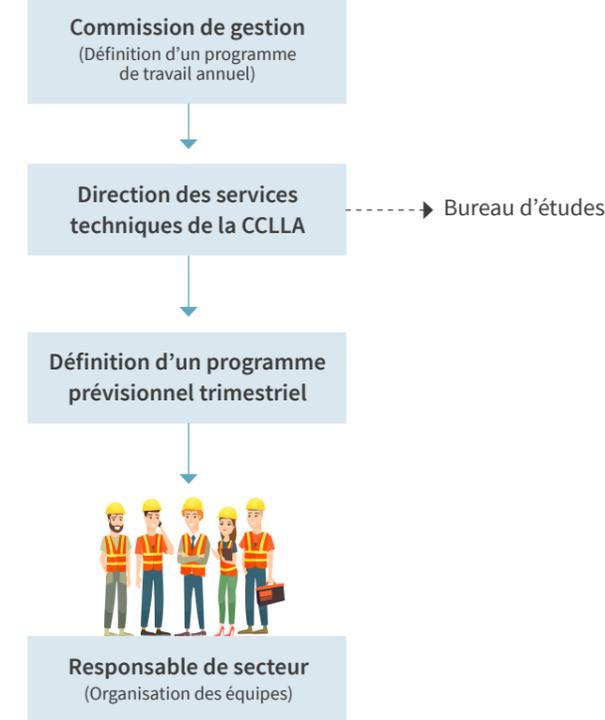
## ENJEU 2019

★ Déployer la nouvelle organisation



## Le fonctionnement

- **La commission de gestion :** chaque secteur a mis en place une commission de gestion. Elle est composée du responsable du secteur, du directeur des services techniques de la CCLLA, d'élus des communes, des directeurs généraux des communes. Son rôle est de définir un programme de travail annuel, d'assurer le suivi et de proposer toute mesure qu'elle juge nécessaire sur son secteur.
- **La direction des services techniques :** avec le responsable de secteur et l'appui du bureau d'études de la CCLLA si nécessaire, elle décline le plan annuel de travail en programme trimestriel.
- **Le responsable de secteur :** il organise les équipes sur le terrain



## Une équipe au service des habitants

### → ORGANISATION

LES SERVICES SONT STRUCTURÉS AUTOUR DES COMPÉTENCES DE LA CCLLA : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT, ENVIRONNEMENT...

### → DIRECTION

- 1 DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES (DGS)
- 2 DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS (DGA)
- 1 DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES (DST)

L'administration est pilotée par une direction générale qui s'appuie sur des services ressources : accueils et secrétariats, marchés publics, affaires juridiques, finances, ressources humaines, informatique, communication...

Elle est chargée de l'organisation, du fonctionnement de la collectivité, de l'animation des équipes et des services, de la mise en œuvre des orientations politiques. Les services opérationnels conduisent au quotidien les actions et le développement des projets.



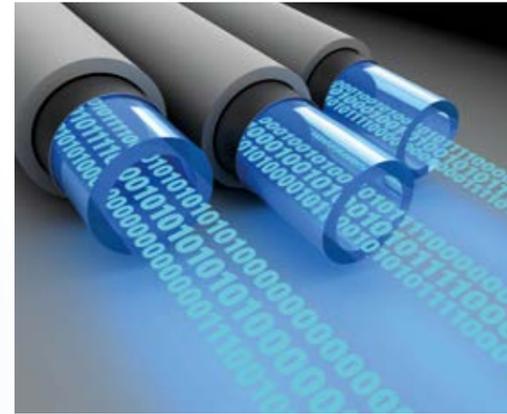
## Ressources numériques

### → MOYENS

2 PERSONNES

### → MISSION

- GÉRER LES SYSTÈMES ET RÉSEAUX, SÉCURITÉ
- GÉRER LA TÉLÉPHONIE FIXE ET MOBILE
- GÉRER LE PARC MATÉRIEL
- SUIVRE LES PRODIGES MÉTIERS ET SOUTENIR LES UTILISATEURS



### Une approche économique et durable

Intégration de nouveaux agents, transfert de compétences... L'année 2018 a nécessité la reprise de matériel, l'achat de nouveaux équipements, le renouvellement de machines. Afin d'avoir une approche économique et durable, le service a privilégié les acquisitions de matériel professionnel reconditionné auprès d'une entreprise de travail adapté, CAT Arceau Anjou, à Angers.

### Accueil des agents du service commun

Le service a préparé, organisé et mis en place les outils informatiques, réseaux, téléphonie et l'accès aux données des serveurs pour les responsables des 5 secteurs géographiques et des 102 agents. En liaison avec la direction des services techniques, les informaticiens ont mis en place OPEN GST. Il s'agit d'une plateforme spécialisée pour gérer les demandes d'intervention des services techniques sur tout le territoire Loire Layon Aubance.

### Haut débit

Accompagnement de la montée en débit des sites administratifs.

## Communication

### → MOYENS

2 PERSONNES (2 X 0,5)

### → MISSION

- INFORMER LES HABITANTS ET LES ENTREPRISES SUR LES ACTIONS DE LA CCLLA
- CONCEVOIR ET PROPOSER DES ACTIONS DE COMMUNICATION
- ANIMER LES PRINCIPAUX OUTILS (SITE INTERNET, RÉSEAUX SOCIAUX, MAGAZINE, RAPPORT D'ACTIVITÉ...)
- CONCEVOIR DES OUTILS DE COMMUNICATION (AFFICHES, FLYERS, DÉPLIANTS...)
- ORGANISER DES ÉVÉNEMENTS ET POINTS PRESSE

### Le service intervient toute l'année

auprès des services communautaires pour la réalisation de supports de communication et d'information à destination des habitants, des entreprises et des associations : affiche et banderole pour les Rencontres Pour l'Emploi, lettre d'information sur la Redevance Incitative pour la collecte et le traitement des déchets, dépliant pour le CLIC à destination des seniors...

La réflexion sur la stratégie des communications interne et externe a débuté en 2018 et se poursuivra en 2019.



28

sites en gestion  
(administratif, technique, sportif, culturel, social)

+ 120

ordinateurs  
(fixe, portable, tablette)

+ 170

lignes téléphoniques  
(lignes fixes et mobiles)

+ 30

systèmes d'impression  
(copieur, traceur, imprimante)

+ 60

contrats

+ 32

abonnements internet

+ 17

liaisons VPN



3

magazines trimestriels

+ 555

contacts  
via les formulaires  
du site internet

+ 45

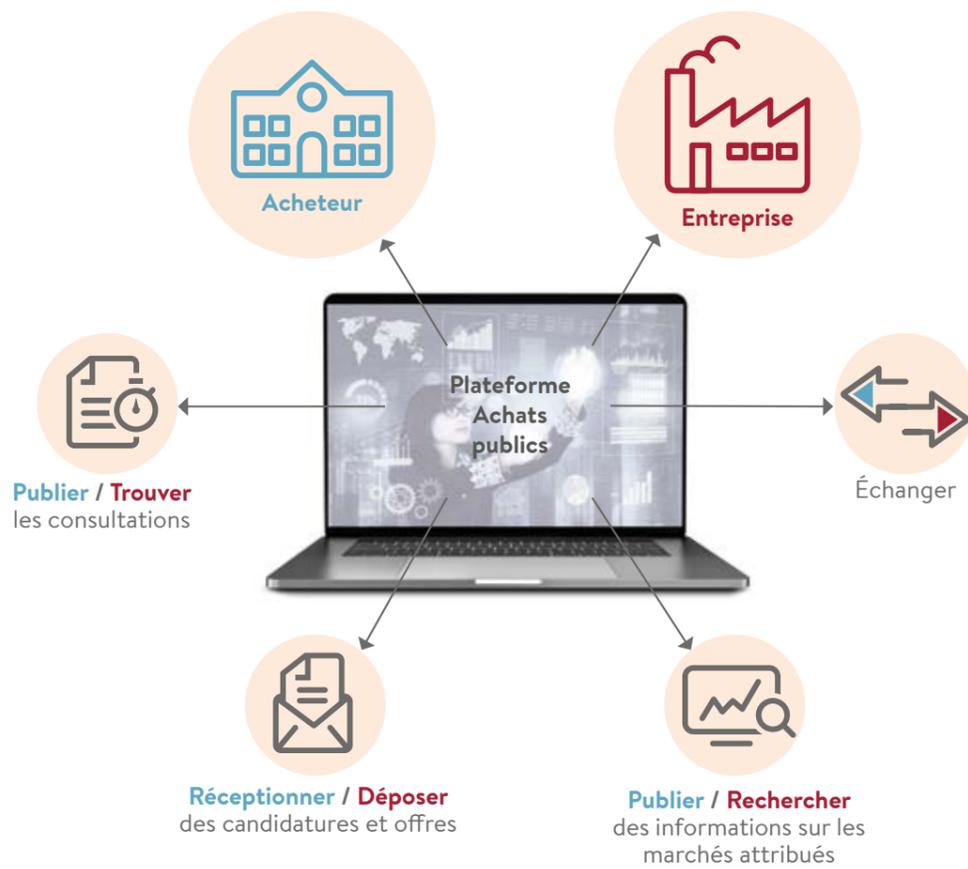
affiches, flyers, dépliants,  
montages photos,  
présentations, publicité...

### Commande publique

→ **MOYENS**  
1 PERSONNE

→ **MISSION**

- PLANNIFIER LA COMMANDE PUBLIQUE (ÉVALUATION DES BESOINS, ÉLABORATION ET PILOTAGE DES OUTILS, PROSPECTIVE ET RATIONNALISATION DES COÛTS)
- GÉRER L'ADMINISTRATIF ET LE SUIVI DES MARCHÉS (RÉDACTION DES DOSSIERS DE CONSULTATIONS DES ENTREPRISES EN LIEN AVEC LES SERVICES COMMUNAUTAIRES, GESTION DES COMMISSIONS DES MARCHÉS PUBLICS, DE LA PROCÉDURE, RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION)



### Ressources humaines

→ **MOYENS**  
3,5 PERSONNES

→ **MISSION**

- ACCOMPAGNER LES 205 AGENTS
- ORGANISER LES RECRUTEMENTS, LES FORMATIONS
- GÉRER LES PAIES
- ACCOMPAGNER LES ÉLUS DANS LA DÉFINITION DE LA POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES
- ASSURER LES RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES

**Mutualisation des services techniques**  
Accueil des 105 agents techniques des communes le 1<sup>er</sup> octobre 2018, date officielle du rattachement à la CCLLA.

**Protection sociale complémentaire**  
La CCLLA a étendu la participation employeur à la garantie maintien de salaire pour l'ensemble des agents de la collectivité.

**RIFSEEP**  
Préparation du règlement du RIFSEEP, le nouveau régime indemnitaire, avec une date d'application au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Vie des services**  
Harmonisation des autorisations d'absence et définitions des frais de mission.

**Élections professionnelles**  
Organisation des élections professionnelles le 6 décembre 2018.

### CHIFFRES CLÉS

**63** + **38**  
marchés passés + procédures lancées

### Dématérialisation des marchés publics

Le service a accompagné la mise en place de la plateforme « Achats publics ». Elle permet de réaliser les procédures en ligne pour les marchés publics supérieurs à 25 000 € HT.

### Application du Droit des Sols (ADS)

→ **MOYENS**  
4 PERSONNES

→ **MISSION**

- INSTRUIRE LES DEMANDES D'AUTORISATION DU DROIT DES SOLS POUR LE COMPTE DES COMMUNES (PERMIS DE CONSTRUIRE, DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX...)

### Bilan de l'année 2018

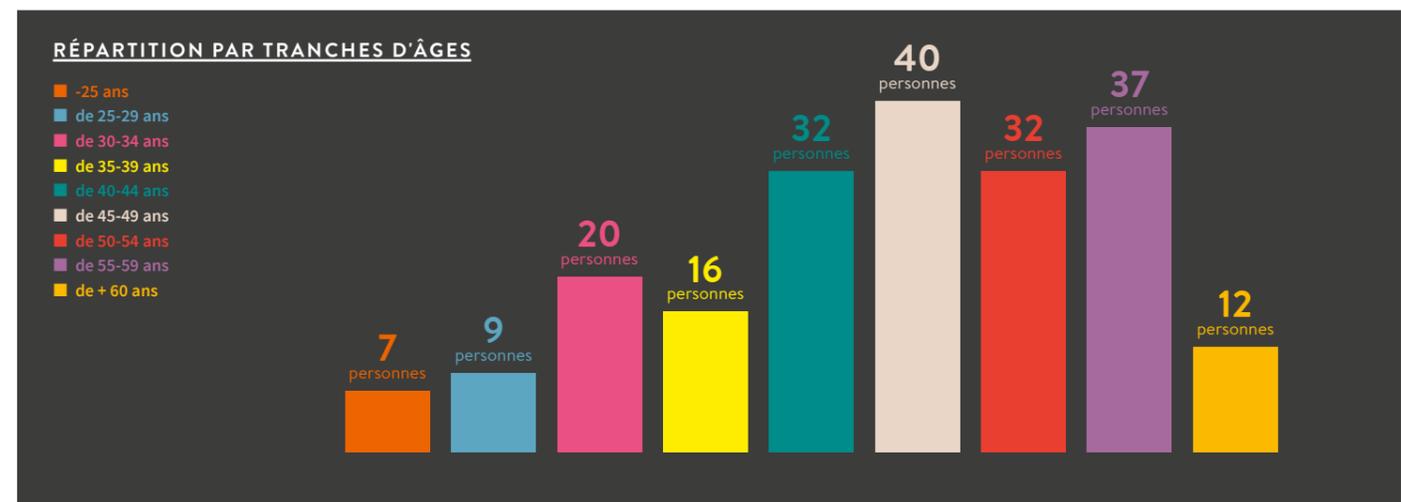
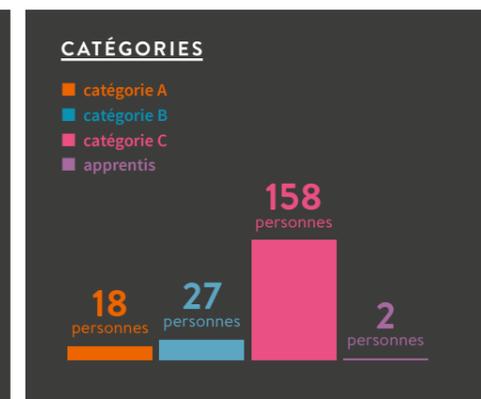
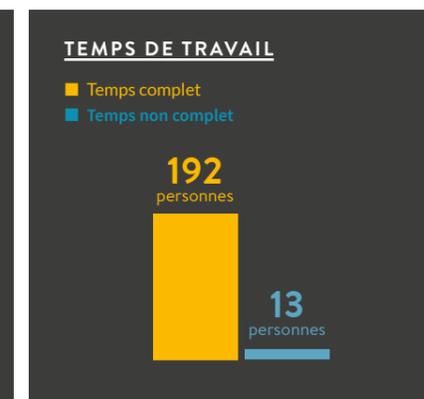
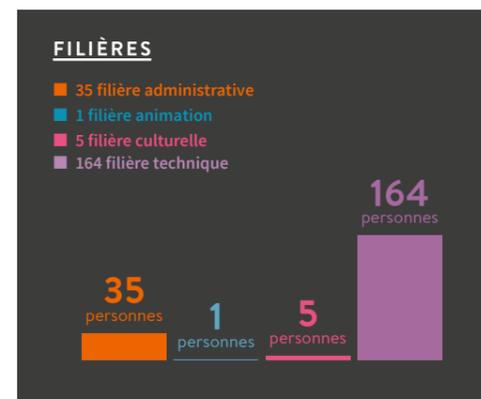
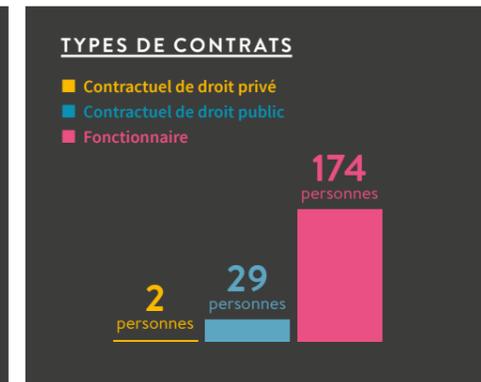
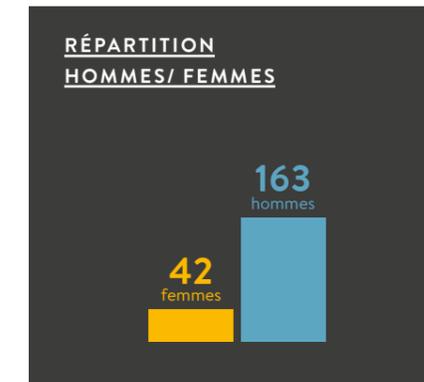
- **Signature d'une nouvelle convention** de service commun ADS qui s'applique désormais à l'ensemble du territoire : pratique harmonisée, clé de financement unique.
- **Préparation de la fusion** des 2 services ADS sur un même lieu de travail, mise en place des procédures de traitement, d'un logiciel SIG commun à l'ensemble du service.

### ENJEUX 2019

- ★ **Harmoniser l'ensemble** des documents du service.
- ★ **Préparer une aide** à la constitution des dossiers pour les particuliers. Elle sera accessible via le site internet : [www.loirelayonaubance.fr](http://www.loirelayonaubance.fr)

### CHIFFRES CLÉS

**405** + **155** + **7** + **528** + **11**  
déclarations de travaux + certificats d'urbanisme + permis d'aménager + permis de construire + permis de démolir



# BUDGET 2018

## FINANCES

### → MOYENS

4 PERSONNES

### → MISSION

- PRÉPARER ET SUIVRE L'EXÉCUTION DES 12 BUDGETS COMMUNAUTAIRES
- GÉRER LA DETTE ET LA TRÉSORERIE
- SUIVRE L'EXÉCUTION COMPTABLE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES
- SUIVRE ET GÉRER LA TVA



## 4892

mandats et titres sur le budget principal

+

## 656

mandats et titres sur le budget développement économique

+

## 181

mandats et titres sur le budget assainissement

+

## 499

mandats et titres sur le budget collecte et gestion des déchets

### Une nouvelle organisation du service

L'année 2018 a été marquée par l'arrivée d'une responsable des finances et le renforcement du service.

### La comptabilité analytique

L'architecture comptable a été revue pour permettre un meilleur suivi des dépenses, par politique publique et par service commun, en relation avec les transferts de compétences réalisés et restant à réaliser. Elle sera testée en 2019.

### Le contrôle d'exécution

La commission finances a mis en place un suivi budgétaire. Il a permis de contrôler l'état des dépenses et des recettes en juin, octobre et décembre.

### Le nombre de budgets

Le regroupement des différents budgets développement économique est en cours. L'objectif est de créer deux budgets en

2019 : « actions économiques » (actions de développement, zones concédées à un aménageur, ateliers-relais) et « zones d'activités » (pour les opérations d'aménagement en régie).

### Les relations financières communes / Communauté de Communes

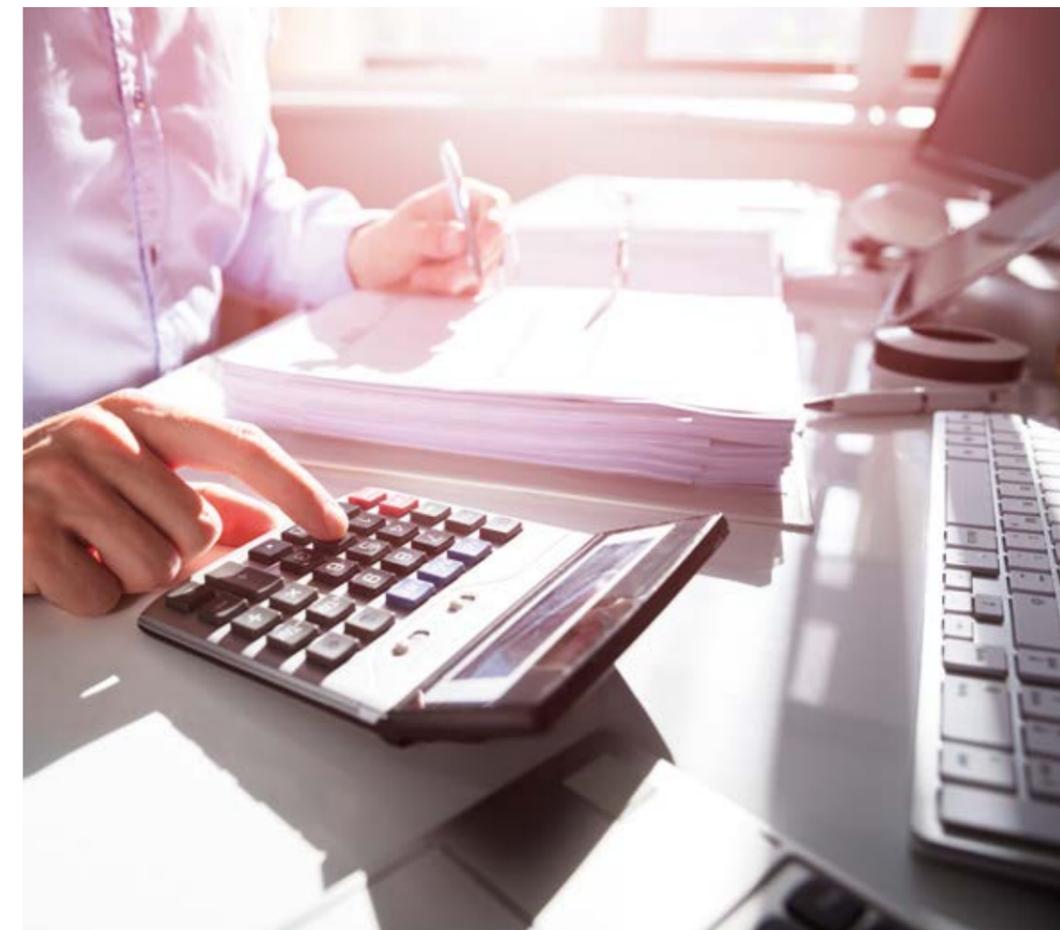
Les transferts de charges opérés au sein des ex-communautés de communes ont fait l'objet d'ajustements en 2018.

### État de la dette

Au 31 décembre 2018, la dette de la CCLLA s'élève à 14,5 millions d'euros, répartis ainsi :

- 8.5 M€ sur le budget principal
- 5 M€ sur les budgets économiques
- 1 M€ sur le budget assainissement

Sa capacité de désendettement est d'environ 2 ans, soit très en deçà des seuils d'alerte (12 ans).



## Les principes budgétaires 2018

**Dans l'attente des transferts et restitution de charges** liés à l'harmonisation des compétences sur le territoire communautaire, le budget 2018 est le prolongement de celui 2017.

### Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté d'environ 4 %, en raison principalement du transfert de personnels à la communauté de communes dans le cadre de la mutualisation des services techniques communaux et communautaires. Cette augmentation a été intégralement compensée par le remboursement des communes. Les recettes de fonctionnement ont augmenté du fait d'une augmentation des bases en particulier économiques. Cela se traduit par une augmentation de la CAF.

### La Capacité d'Autofinancement (CAF)

- **CAF 2017** : CAF brute 3 102 790 € soit 13,7 % des recettes de fonctionnement, CAF nette 1 735 657 € soit 50 % des recettes d'investissement.
- **CAF 2018** : CAF brute 3 821 594 € soit 16,17 % des recettes réelles de fonctionnement.

## Les subventions

Les subventions versées sont stables entre 2017 et 2018.



Elles couvrent intégralement les dépenses d'investissement 2018. Le niveau de CAF réalisé en 2018 est donc satisfaisant.

**Les dépenses d'investissement 2018**  
Elles sont de moins de 3 M€. Ce niveau d'investissement est relativement faible, les élus comme les services s'étant employés en 2018 à construire le socle des compétences et ainsi définir les priorités d'investissement pour le futur.

### Les emprunts

Au regard du niveau d'investissement aucun emprunt nouveau n'a été contracté.

### Excédent cumulé/fonds de roulement

L'objectif fixé en 2018 était de conserver en réserve l'excédent cumulé des 3 ex communauté de communes au 31 décembre 2016, qui s'élevait à 3 900 000 €. Cet excédent constitue le fonds de roulement de la CCLLA.

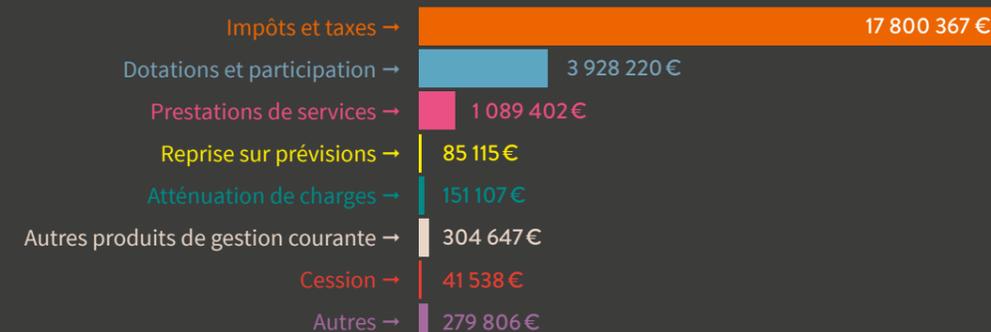
	VERSÉES EN 2017	VERSÉES EN 2018	À NOTER
ÉCOLES DE MUSIQUE	404 637 €	414 637 €	Dont 10 000 € de subventions d'investissement
CULTURE	166 500 €	166 500 €	Village d'Artistes 32 000 € Villages en Scène 134 500 €
TOURISME	373 140 €	367 140 €	
ÉCONOMIE	52 602 €	51 577 €	
JEUNESSE	153 765 €	401 571 €	
ENFANCE	249 266 €		
PETITE ENFANCE	223 274 €	216 274 €	
ACTION SOCIALE	103 316 €	97 816 €	CLIC, Convention Territoriale Globale
SPORT	50 000 €	50 573 €	
<b>TOTAL</b>	<b>1 786 600 €</b>	<b>1 756 088 €</b>	

## COMPTE

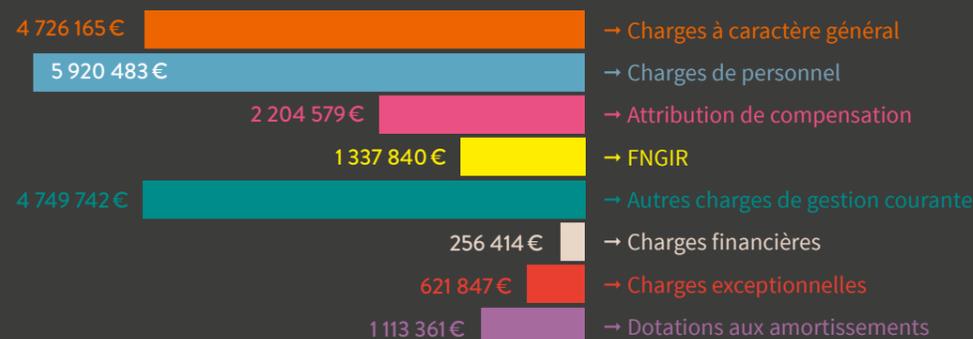
### ADMINISTRATIF 2018

#### Fonctionnement

Recettes = 23 680 202 €

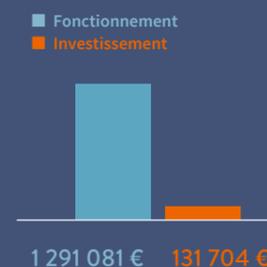


Dépenses = 20 930 431 €



#### Budgets annexes

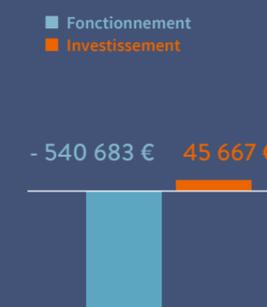
##### ASSAINISSEMENT



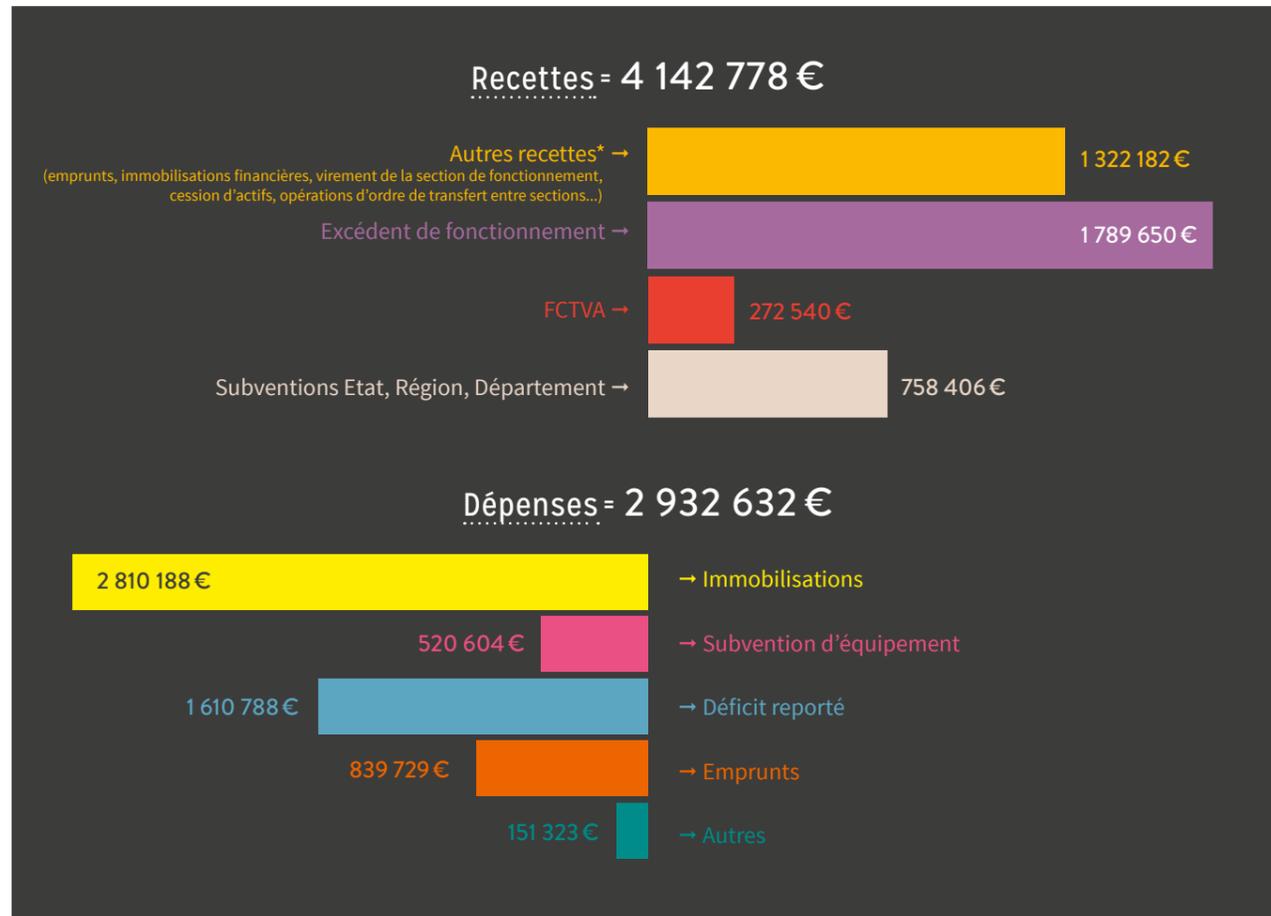
##### COLLECTE DES DÉCHETS



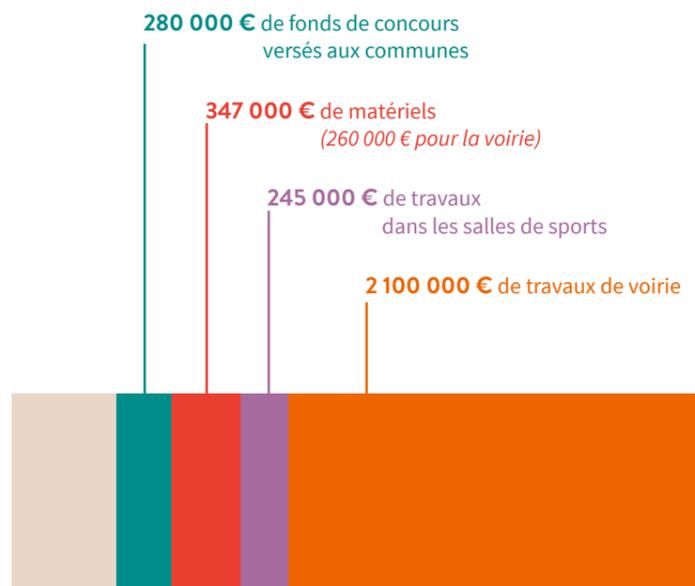
##### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



## Investissement



Plus de 3,5 millions d'investissements réalisés en 2018 et notamment :



**UN TERRITOIRE À FORT POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT**

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

→ MOYENS  
2,5 PERSONNES

→ MISSION  
- ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES. LES AIDER À S'INSTALLER ET À SE DÉVELOPPER  
- APPORTER DES SOLUTIONS IMMOBILIÈRES (ATELIERS-RELAIS...)



15 185 m<sup>2</sup>  
de foncier vendus

+  
83

nouveaux contacts pour du conseil et de l'accompagnement sur l'immobilier d'entreprise et le foncier des zones d'activités

+  
2

nouveaux ateliers-relais livrés et lancement de 2 nouvelles constructions

+  
42

nouveaux contacts pour du conseil et de l'accompagnement sur une demande d'aide financière (Initiative Anjou, PLCA...)

+  
300

visiteurs aux 6<sup>e</sup> Rencontres Pour l'Emploi

+  
40

réunions, comités de pilotage, rencontres partenariales à l'échelle départementale et régionale

### Le Projet Alimentaire Territorial: développer les circuits-courts alimentaires

Le Projet Alimentaire Territorial est né d'une réflexion sur l'agriculture et l'alimentation à l'échelle du territoire Loire Layon Aubance. L'objectif était de développer les circuits courts et la qualité des produits, de soutenir les producteurs locaux et de favoriser leur mise en relation avec les consommateurs.

Après une phase de diagnostic, en 2018, la CCLLA, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, a mis en place les premières actions du Projet Alimentaire Territorial.

- **Restauration collective**: création d'un cercle d'échange de cuisiniers.
- **Porteurs de projet**: mise en place d'un accompagnement individuel et collectif des porteurs de projets à l'installation par la CIAP49, soutien au projet de plateforme logistique «C'est Bio l'Anjou», à Rochefort-sur-Loire.
- **Production locale**: réflexion autour de la mise en place d'un annuaire des producteurs locaux, mobilisation collective autour des producteurs locaux (mise en relation, réflexion sur de nouveaux types de commercialisation et de distribution).
- **Commerces de proximité**: soutien à l'organisation du Forum des Epicerie d'Initiatives Collectives organisé en septembre à Rablay-sur-Layon.

### Emploi-formation-insertion

- **l'Espace Emploi à chalonnes-sur-Loire**: en 2018, il a accueilli 119 nouveaux usagers sur un total de 1305 contacts. Côté employeurs, 35 entreprises ont travaillé avec l'Espace Emploi et 144 postes ont été proposés.

- **6<sup>e</sup> Rencontres Pour l'Emploi** en avril à Bellevigne-en-Layon: il en résulte de nombreux échanges entre les visiteurs (demandeurs d'emploi, salariés...) et l'ensemble des partenaires présents. Chiffres clés de la journée: 300 visiteurs / 90 partenaires (dont +60 entreprises) / 450 offres d'emploi proposées / Public: 56% demandeurs d'emploi et 25% de salariés.

- **Rapprochement collèges / MFR / entreprises**: dans le cadre de la préparation des Rencontres Pour l'Emploi, les responsables d'établissements (collèges et MFR du territoire), les représentants du club entreprises Loire Layon Aubance et la CCLLA ont fait apparaître un intérêt partagé à travailler ensemble pour faciliter la découverte des métiers pour les jeunes, les aider dans leur recherche d'orientation (stages de 3<sup>e</sup>, contrats d'alternance...).

### Valoriser l'offre foncière et immobilière

- **Finalisation du transfert** des ZAE communales à la CCLLA: 23 zones d'activités ont été transférées. Elles s'ajoutent aux 10 zones d'activités déjà intercommunales.
- **Aménagement des zones d'activités**: travaux d'aménagement de la zone du Brégeon à Brissac Loire Aubance (Saulgé l'Hôpital). Cette zone à vocation artisanale et de services s'étend sur 2,15 ha.
- **Livraison de 2 ateliers-relais** de 200m<sup>2</sup> et 300m<sup>2</sup> sur la ZA de l'Eperonnerie à Chalonnes-sur-Loire. L'atelier de 300 m<sup>2</sup> est loué à la sarl Tinox, jeune entreprise spécialisée dans la métallerie et la serrurerie.
- **Les Ateliers Vuitton** s'installent sur l'Actiparc du Layon à Beaulieu-sur-Layon, avec une perspective de 600 emplois à terme, répartis dans 2 ateliers de fabrication de maroquinerie de 5 400 m<sup>2</sup> chacun sur une emprise foncière de 13 Ha. Une cellule de recrutement, pilotée par Pôle Emploi et à laquelle participe la CCLLA, a été mise en place. 60 maroquiniers et maroquinières ont été recrutés en 2018.

### Accompagner collectivement les entreprises

- **Animation de zones d'activités**: la CCLLA a organisé des rencontres avec les acteurs économiques de la ZA de la Croix des Loges à Rochefort-sur-Loire. Présentation des travaux de voirie et de l'extension de la zone d'activités.
- **Les folles journées pour entreprendre**: programmées d'octobre à novembre, ces temps forts avaient pour objectif de stimuler l'esprit et l'envie d'entreprendre dans les territoires. Organisées par la **MCTE** (Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises), en partenariat avec les collectivités, elles se sont déroulées dans tout le département. La CCLLA a relayé et accompagné cette initiative sur son territoire.

### Accompagner individuellement les entreprises

Il s'agit principalement de dispositifs d'aide pour le financement de projets.

- **Prêt d'honneur 0% Initiative Anjou**
  - ★ 17 dossiers débloqués
  - ★ 10 créations / 6 reprises
  - ★ 130 000 € octoyés
  - ★ 24 emplois créés ou maintenus
- **Dispositif PLCA** « Pays de la Loire Commerce Artisanat ». Il a pour objectif de structurer et de renforcer l'offre commerciale dans les communes présentant un caractère de fragilité commerciale.
  - ★ 7 dossiers déposés. 4 ont été acceptés. 3 sont encore en cours d'instruction.
  - ★ 1 création / 6 développements.
  - ★ 101 210 € mobilisés. 80 010 € ont déjà été accordés. 21 200 € sont en attente d'octroi.
  - ★ 382 000 € d'investissements éligibles.



© Ateliers Vuitton



### Relations avec les partenaires

**Le Conseil Territorial Loire Layon Aubance :** animé par la CCI de Maine-et-Loire, avec le soutien de la CCLLA, ce conseil territorial a pour objectif de renforcer la voix des entreprises, clubs et réseaux présents sur le territoire. Deux rencontres ont eu lieu en juin aux Caves de la Loire à Brissac Loire Aubance et en septembre au siège de Bucher-Vaslin à Chalonnes-sur-Loire. Le recrutement de salariés a été la thématique principale de ces réunions : « Comment attirer des talents sur notre territoire ? ».

### ENJEUX 2019

- ★ **Étude prospective** sur le foncier économique.
- ★ **Actiparc Anjou Atlantique** à Champtocé-sur-Loire : étude de modification du zonage du PLU avec une réserve foncière de 16,18 ha, en lien avec la commune de Champtocé-sur-Loire.
- ★ **Étude sur la construction** de nouveaux ateliers-relais : 1000 m<sup>2</sup> sur l'Actiparc Anjou Atlantique (*Champtocé-sur-Loire*), 2 ateliers-relais de 200 et 300 m<sup>2</sup> sur la ZA du Léard (*Bellevigne-en-Layon / Thouarcé*), 300 m<sup>2</sup> sur la ZA des Acacias (*Terranjou / Martigné-Briand*).
- ★ **Participation aux groupes de travail** sur les problématiques des entreprises en matière de recrutement et d'accompagnement vers et dans l'emploi, dans le cadre du SREFOP, piloté par l'Etat et la Région via un comité local. Il a été mis en place sur le bassin d'emploi du Pôle Métropolitain. 3 axes de travail principaux : l'attractivité des branches professionnelles, les méthodes de recrutement, la mobilité.



## DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

→ **MOYENS**  
2 PERSONNES (0,8 ET 0,2)

→ **MISSION**  
- FAIRE DÉCOUVRIR LES ATOUTS, L'HISTOIRE, LE PATRIMOINE, LE SAVOIR-FAIRE, LES PAYSAGES DU TERRITOIRE



### Le nouvel office de tourisme

Les 3 offices de tourisme ont fusionné en début d'année 2018, donnant naissance à l'Office de Tourisme Intercommunal Loire Layon Aubance. Les équipes ont été également fusionnées et 2 points d'accueil direct pour les touristes ont été conservés à Chalonnes-sur-Loire et à Brissac-Quincé. Les personnels ont pu se spécialiser dans différents domaines comme l'œnotourisme, la commercialisation de produits, le développement des partenariats ou la communication.

Cette nouvelle organisation a permis le lancement d'opérations de marketing autour de produits touristiques comme la Layon Box pour découvrir le territoire, de développer l'accueil en mobilité sur tout le territoire avec Topette (petite voiture touristique sillonnant le Loire Layon Aubance à la rencontre des touristes), de développer les réseaux de partenaires avec les professionnels.

### Le schéma de développement touristique

Lancé en octobre 2018, le schéma de développement touristique a pour mission de réaliser un diagnostic du territoire, de décliner une stratégie et de définir un plan d'actions qui sera la feuille de route de l'office de tourisme pour les 5 prochaines années.

Il s'agira également de positionner le territoire comme destination touristique, de créer de l'interaction avec les clients au travers des outils numériques, de tenir compte des enjeux du projet de territoire.





### Loire Layon Aubance accueille le circuit de la Fête du Vélo

Créée il y a 20 ans, la Fête du Vélo est une manifestation annuelle visant à sensibiliser le plus grand nombre à la pratique du vélo. Le premier week-end de juin, sur l'ensemble du territoire français, chaque commune, chaque association, sportive ou culturelle, a la possibilité d'initier un rassemblement amical autour d'un intérêt commun : le vélo. Le territoire Loire Layon Aubance a eu le plaisir d'accueillir cette manifestation sur les bords de Loire en 2018.



76 km  
dédiés aux cyclistes  
+  
**14 000**  
cyclistes  
sur le circuit Bouchemaine /  
St-Florent-le-Vieil  
+  
250  
personnes mobilisées  
pour son organisation dont  
200 agents  
du Département



### 10 ans de la Translayon

Chaque année, en juin, la Translayon propose des randonnées pédestres, vététistes, équestres pendant 3 jours avec des visites du patrimoine, des dégustations, des balades en bateau et des animations tout au long du parcours.

### Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou

En 2018, le musée a réalisé des vidéos retraçant les 40 ans du musée, ainsi que des supports de communication présentant l'histoire viticole angevine de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

– **40 ans de l'association** des Amis de la Vigne et du Vin.

– **Les activités des bénévoles** du Musée concernent : le montage d'expositions, d'animations, la diffusion des supports de communication, l'accueil des visiteurs, la gestion des collections, la mise en place des visites théâtralisées, la comptabilité, l'entretien de la parcelle de vigne, la réalisation de petits travaux (salle pédagogique)...

– **Enrichissement des visites** : mise en place de visites audioguidées en français, de visites théâtralisées, de l'animation « Vignerons en herbe », et jeu autour du métier de vigneron.

– **Les malles pédagogiques** permettent de faire des interventions « hors les murs », notamment avec les écoles, au centre hospitalier d'Angers, à Tempo Vigne.

– **Conférence** sur les 100 ans de la fédération viticole en novembre.

– **Enrichissement des collections** : 350 nouveaux objets (archives et photos de Bucher Vaslin, documentation viticole, bouteilles pour la vithèque...).

– **Conservation des collections** : les mauvaises conditions de conservation dans la cour pour les 4 pressoirs (insectes, champignons, déjections d'oiseaux, humidité, oxydation) ont nécessité une restauration par un professionnel.

### ENJEUX 2019

- ★ **Mise en œuvre du schéma** de développement touristique à l'échelle de la CCLLA.
- ★ **Définition d'un projet** autour de l'œnotourisme avec le Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou à Saint-Lambert-du-Lattay.
- ★ **Itinérance** : harmonisation des supports de communication (cartes, fiches randonnées...), organisation du balisage, de la signalétique et de l'entretien des sentiers de randonnée pédestre, renforcement de l'offre (création d'un sentier UNESCO, de boucles équestres...).



45  
visites-dégustations  
+  
**12**  
ateliers en famille  
+  
4 107  
visiteurs accueillis  
en 2018  
→ 17 groupes adultes,  
→ 50 groupes scolaires,  
→ 7 groupes d'enfants  
(CLSH, IME, crèche...)



# AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET HABITAT

## Aménagement et habitat

→ MOYENS

2 PERSONNES (1 AMÉNAGEMENT,  
1 HABITAT)

### Les outils au service du territoire

#### Contrat de Ruralité avec l'État :

Il concerne les projets de développement du territoire sur la période 2017-2020. En 2017, l'Etat a octroyé à la CCLLA 208 000€. En 2018, la subvention de 533 037€ a permis de réaliser :

- L'aménagement de la salle de Sport du Marin à Brissac Loire Aubance (investissement 241 300 € / Subvention 108 585 €)
- L'aménagement d'un site technique à Bellevigne-en-Layon (investissement 318 740 € / Subvention 143 333 €)
- Des travaux de revitalisation du centre-bourg de la commune déléguée de Saint-Saturnin-sur-Loire (investissement 1 803 521 € / Subvention 281 119 €).

#### Contrat Territoires Région 2017-2020 :

l'enveloppe globale accordée à la CCLLA est de 3060000€. En 2018, 430916€ ont été débloqués pour :

- La construction de 2 ateliers-relais à Chalonnes-sur-Loire, de 2 ateliers-relais à Brissac-Quincé,
- Une extension de la zone d'activités à Rochefort-sur-Loire,
- Des travaux de la place de l'église de Saint-Sulpice,
- Un aménagement paysager de la place de St-Saturnin-sur-Loire,
- Des travaux d'aménagement d'une bibliothèque à Mozé-sur-Louet.

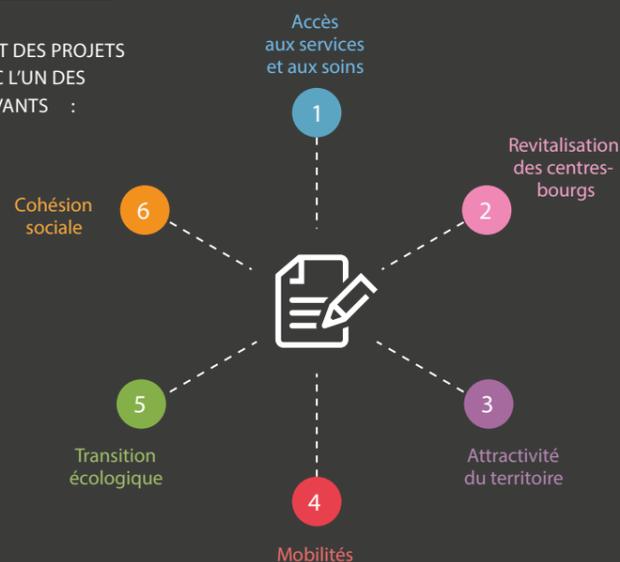
Le programme européen LEADER a permis de débloquer 476121€ pour financer des projets sur le territoire Loire Layon Aubance. Notamment :

- L'aménagement de l'épicerie Saveurs d'Aubance à St-Melaine-sur-Aubance,
- Le soutien à l'installation agricole au travers de la CIAP49,
- Le forum des épicerie rurales d'initiative collective en septembre organisé par Goût Layon à Rablay-sur-Layon,
- La création de l'écorecyclerie à Thouarcé,
- Le soutien à la création de «C'est Bio l'Anjou» à Rochefort-sur-Loire,
- Le lancement d'une évaluation géothermique du territoire de la CCLLA en lien avec le SIEML,
- La rénovation énergétique d'une école à Chalonnes-sur-Loire, d'une salle polyvalente et de la bibliothèque à Denée,
- Le lancement du schéma de développement touristique Loire Layon Aubance,
- Le soutien à la mise en place de l'application Baludik pour promouvoir le patrimoine naturel à Chalonnes-sur-Loire.



### LES FINANCEMENTS DE L'ÉTAT

CONCERNENT DES PROJETS  
EN LIEN AVEC L'UN DES  
THÈMES SUIVANTS :



22 156

résidences principales

+  
dont

3 893

logements de plus de 50 ans

### En matière d'habitat

Dans le cadre des objectifs de maintien du cadre de vie (commerces de proximité, habitat, services, stationnements, aménagements), les communes se dotent progressivement à leur échelle d'une stratégie de revitalisation des centre-bourgs. Sur le volet habitat, favoriser la réhabilitation des logements, rendre l'habitat ancien attractif, sont des enjeux importants.

Le conventionnement d'une OPAH avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) permettra aux habitants du territoire de bénéficier d'aides.

En 2018, la CCLLA a engagé le diagnostic préalable à la définition de son OPAH. Une identification des immeubles dégradés à été réalisée, notamment dans les centres historiques des communes du territoire. L'étude a permis de mettre en relief certains indicateurs et d'identifier les besoins en matière de rénovation des logements :

- 3 297 ménages sont en situation de précarité énergétique (soit 16,2% des ménages du territoire)
  - 22,5% des logements sont considérés comme énergivores (contre 16,2% à l'échelle du département). Cela est lié notamment à un parc très ancien (construit avant 1919).
  - les communes les plus éloignées d'Angers sont les plus concernées par les problèmes d'habitat dégradé.
- Les enjeux de la réhabilitation et de l'adaptation énergétique sont cruciaux.

#### ENJEU 2019

- ★ Réaliser un diagnostic complémentaire pour prioriser les enjeux de l'OPAH et définir le type d'aide locale nécessaire pour favoriser la rénovation énergétique des logements des particuliers. L'objectif est la mise en place d'un dispositif opérationnel fin 2019.

## Le Système d'Information Géographique (SIG)

→ **MOYENS**  
- 1 PERSONNE

→ **MISSION**

- ADMINISTRER LES DONNÉES
- DÉVELOPPER UNE GESTION PATRIMONIALE DE LA COLLECTIVITÉ
- GÉRER ET ASSISTER LES UTILISATEURS
- CRÉER DES SUPPORTS CARTOGRAPHIQUES

### Préparation de l'intégration des services techniques

- **En vue de l'intégration** des services techniques courant 2018, le service SIG a réalisé les cartes de travail, l'intégration des circuits de balayage, en vue du marché de prestation 2019, le suivi de la restitution des données, l'intégration des données sur les espaces verts pour les communes de Bellevigne-en-Layon et de Saint-Lambert-du-Lattay.

### Un service transversal

- **Développement économique** : suivi des données relatives à la signalétique des zones d'activités.

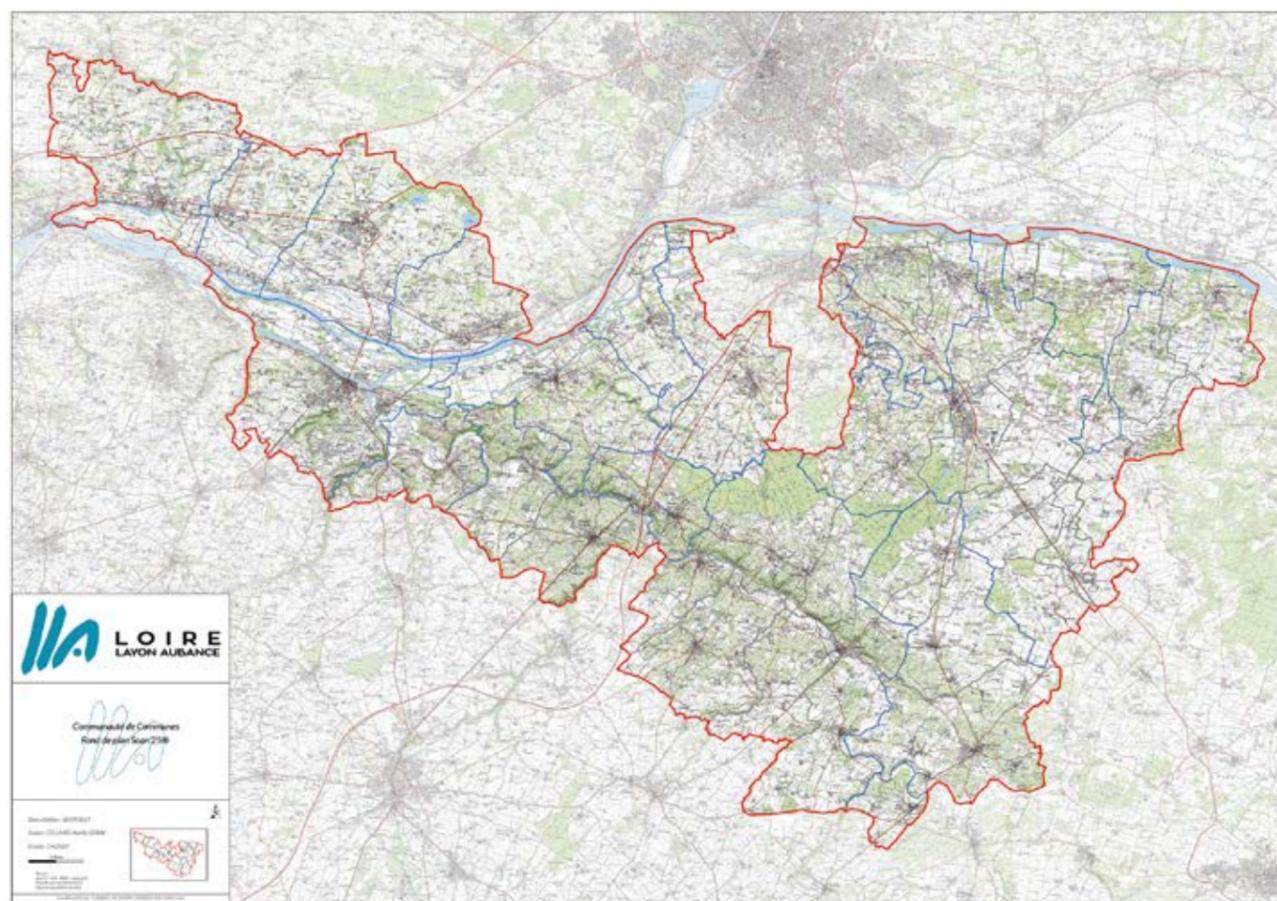
- **Urbanisme** : mise à jour des données des lotissements, intégration des permis de construire et CU accordés.

### ENJEUX 2019

- ★ **Préparer le nouveau programme** de formation pour les secrétaires de mairie et les agents communautaires.
- ★ **Collecte des données** du PCRS.



**469** km  
de circuits de balayage  
ont été intégrés  
et mis à jour.



**UN PATRIMOINE NATUREL  
À PRÉSERVER**

## ENVIRONNEMENT GEMAPI

→ **MOYENS**  
1 PERSONNE (0,5)

### → MISSION

- GÉRER LES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENIR LES INONDATIONS (GEMAPI)
- ASSURER LA DÉFENSE CONTRE LES INONDATIONS ET CONTRE LA MER, PROTÉGER ET RESTAURER DES SITES, DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES AINSI QUE LES FORMATIONS BOISÉES RIVERAINES

### 1<sup>er</sup> janvier 2018: l'État transfère la compétence GEMAPI aux collectivités

**La CCLLA a confié cette mission** à des syndicats déjà compétents dans ce domaine:

- Syndicat Layon Aubance Louet (SLAL),
- Syndicat Mixte des bassins Evre-Thau-St Denis (SMIB),
- Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme (SMBVAR).

**La CCLLA a également transféré** des missions complémentaires au SMIB et au SLAL:

- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement, lutte contre l'érosion des sols.
- Lutte contre la pollution.
- Protection et conservation des eaux superficielles et souterraines.
- Exploitation, entretien, aménagement des ouvrages hydrauliques.
- Mise en place et exploitation des dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques.



### La prévention des inondations

- La CCLLA travaille avec les collectivités du Maine-et-Loire concernées par les digues de Loire dont la gestion a été confiée à EPL. L'objectif est de pouvoir disposer d'une technicité et d'une ingénierie nécessaires et adaptées au suivi des digues, à leur entretien et à leur surveillance.
- La CCLLA a lancé des études sur le rôle des remblais dans l'île de Chalonnes, sur certains tronçons du Louet et sur l'axe SNCF Angers-Nantes. Les digues sont classées et avec la récurrence des inondations il faudra définir ce qu'elles protègent.
- La CCLLA a réalisé des travaux d'entretien du muret de la digue du val de St-Georges-sur-Loire, le fauchage et le débroussaillage des talus.

### Gestion des milieux aquatiques

- **Avril 2018**: création du SMBVAR pour gérer la GEMAPI sur les 4 communes nord-Loire qui n'étaient pas couvertes par un syndicat de bassin versant.
- **Octobre 2018**: fin des travaux de restauration de la boire de la Romme à Champtocé-sur-Loire (90 000 €) et de la boire de la Ciretterie à Rochefort-sur-Loire (185 000 €).

### ENJEUX 2019

- ★ **Mettre à jour un plan** de surveillance des levées pour les digues de St-Georges-sur-Loire et de Montjean-sur-Loire.
- ★ **Démarrer les travaux** et les actions sur le bassin versant de la Romme.
- ★ **Mettre en route le diagnostic** des zones « blanches », non couvertes par un syndicat de bassin versant.

## ESPACES VERTS

→ **MOYENS**  
15 PERSONNES

### → MISSION

- ENTREtenir et AMÉLIORER LES ESPACES VERTS ET NATURELS EN PLACE EN LES ADAPTANT AU FUR ET À MESURE AU « ZÉRO PHYTO » QUI MODIFIE LES PRATIQUES AU QUOTIDIEN.



**58**  
hectares  
entretenus  
+  
**17 773**  
heures réalisées  
+  
**784 h**  
dédiées  
aux grands espaces  
(terrains de foot...)



### Temps forts 2018

- **Poursuivre le renouvellement** du mobilier urbain.
- **Fleurissement**: diminution des plantes en hors sol pour favoriser une plantation en pleine terre et les vivaces, moins gourmandes en eau.
- **Patrimoine arboré**: élagage d'entretien d'érables à Brissac-Quincé, préservation de vieux chênes grâce à un diagnostic et une mise en sécurité, préservation d'un cèdre qui a été allégé et haubané parc du Mont-Rude à Saint-Saturnin-sur-Loire.
- **Plantation de chênes** et d'arbres fruitiers à Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance.
- **Fin de l'enherbement** du cimetière de Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance et d'une partie de celui de Blaison-Gohier, en alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires.

- **Réaménagement de la place** des anciens combattants à Juigné-sur-Loire, de la maison des loisirs à Saint-Melaine-sur-Aubance.
- **Installation d'un hôtel** à insectes à Saint-Melaine-sur-Aubance.

### 2019

**L'aménagement, l'entretien et la création des espaces verts** ou naturels concernait les communes de Blaison-Saint-Sulpice, Brissac Loire Aubance, les Garennes-sur-Loire, Saint-Jean-de-la-Croix et Saint-Melaine-sur-Aubance. Avec l'harmonisation des compétences votée fin 2018, la gestion des espaces verts a été intégrée aux services communs et concerne l'ensemble du territoire.



## BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

→ MOYENS  
1 PERSONNE

→ MISSION

- ÉTUDIER ET SUIVRE LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE, LES PETITS TRAVAUX D'INVESTISSEMENT
- CONDUIRE DES OPÉRATIONS : ASSURER LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DES OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION, EN LIEN AVEC LES DIFFÉRENTES DIRECTIONS.
- SUIVRE LA RÉGLEMENTATION DES BÂTIMENTS (COMMISSION SÉCURITÉ ERP), DE LA SÉCURITÉ DU PATRIMOINE ET DES SINISTRES



### Conduite d'opérations

- **Travaux de construction** de 2 ateliers-relais à Chalonnes-sur-Loire.
- **Études pour la construction** de 2 ateliers-relais à Brissac Loire Aubance, pour la construction de la Maison de la Santé à Martigné-Briand.
- **Travaux d'aménagement** au complexe du Marin à Brissac Loire Aubance : parquet, tribunes, buts amovibles.
- **Préparation des marchés publics** pour la mise en conformité Ad'ap de 23 sites communautaires. Travaux prévus au premier semestre 2019.

### Maîtrise d'œuvre

- **Suivi de chantiers** dans les structures « petite enfance » : menuiseries, sols, aménagements intérieurs...
- **Suivi des travaux de peinture** au Village d'Artistes à Rablay-sur-Layon.

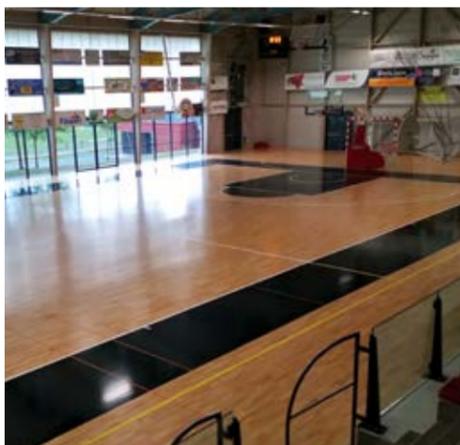
### ENJEUX 2019

- **Conduite d'opérations :**

- ★ **Construction** de 2 ateliers-relais à Brissac Loire Aubance
- ★ **Poursuite des études** et préparation du marché public pour la construction de la Maison de la Santé à Martigné-Briand
- ★ **Construction** de 3 ateliers-relais à Thouarcé
- ★ **Aménagements transitoires** des sites techniques des secteurs 1 et 3
- ★ **Élaboration** d'un programme technique et fonctionnel pour l'aménagement du site technique unique de St-Georges-sur-Loire et Champtocé-sur-Loire (secteur 1)
- ★ **Construction** du site technique de Bellevigne-en-Layon (secteur 4)

- **Maîtrise d'œuvre pour :**

- ★ Les travaux de rénovation de la salle de sport de la Limousine
- ★ Prise en main des équipements transférés à la CCLLA



## VOIRIE

→ MOYENS  
7 PERSONNES

→ MISSION

- ENTREtenir ET AMÉnAGER LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE



### Une compétence à harmoniser

La voirie est une compétence optionnelle de la CCLLA. Jusqu'en septembre 2018, elle s'exerçait selon les modalités de fonctionnement des 3 ex communautés de communes. L'harmonisation, en fin d'année, a permis d'accorder les pratiques sur l'ensemble du territoire. Elle a fait l'objet de réunions pour organiser le service, préalablement à sa mise en place.

### Fonctionnement

- **1 bureau d'études :** il est en charge des aménagements de voirie et du programme annuel d'entretien sur tout le territoire.
- **Les équipes opérationnelles :** les responsables des 5 secteurs techniques assurent la gestion des équipes voirie et des équipes du service technique commun (bâtiments, espaces verts, proximité)

### ENJEUX 2019

- ★ **Élaboration** du PPI
- ★ **Accompagnement** des communes dans la mise en œuvre du projet
- ★ **Harmonisation** du niveau d'entretien du patrimoine voirie sur les 5 secteurs, retenu pour l'exercice de la compétence

### La vie du service

- **Le transfert** de l'ensemble des agents techniques communaux vers la CCLLA le 1er octobre 2018
- **Après 2 ans de travaux,** la livraison du chantier de la rue Saint Almand aux Garennes-sur-Loire pour un montant de 414 847 €.
- **L'aménagement** de la route du Plessis à St-Melaine-sur-Aubance pour un montant de 403 940 €.
- **Sur le terrain,** la mission du service voirie concerne notamment le curage des fossés, la réalisation ou l'entretien des revêtements de chaussée, l'entretien de bordures, le marquage au sol, la création de places de stationnement.

## ASSAINISSEMENT

## → MOYENS

3 PERSONNES

## → MISSION

- COLLECTER, TRANSPORTER ET TRAITER LES EAUX USÉES (EAUX DE CUISINE, SANITAIRES, MACHINE À LAVER...).
- CONSTRUIRE, EXPLOITER ET ENTREtenir DES RÉSEAUX DE COLLECTE ET DES STATIONS D'ÉPURATION



65

STEP

+

360 km

de réseaux

+

167

postes de relèvement

+

6 193

installations ANC

(90% ont été contrôlés)

## ENJEUX 2019

- ★ Définir les modalités de gestion de la compétence et organiser son exercice
- ★ Structurer le service, définir les conditions de l'harmonisation et son fonctionnement
- ★ Définir un programme d'actions

La CCLLA dispose de la compétence assainissement sur l'ensemble de son territoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cependant, en attendant la fin de l'étude sur l'harmonisation de cette compétence, il a été décidé que les communes en assureraient la gestion administrative. Il s'agit d'une période transitoire, formalisée au travers de conventions de gestion signées entre les communes et la CCLLA.

## L'étude

L'objectif de cette étude sur l'assainissement est de disposer de toutes les données pour permettre la prise de compétence. Elle concerne notamment la réalisation d'un diagnostic des installations et la définition d'un mode de gestion.

## Assainissement non collectif

Cette mission est en DSP auprès de la société Véolia pour l'ex-CCLLA et la société SAUR pour l'ex-CCLL.

## Travaux réalisés

- **Extension** de la station d'épuration de Charcé-St-Ellier-sur-Aubance (16 484 €)
- **Réhabilitation** du réseau d'eaux usées à Vauchrézien (51 803€), à St-Jean-des-Mauvrets (197 394 €) et à St-Georges-sur-Loire (221 674 €)
- **Aménagement** de réseaux à Chalonnes-sur-Loire (77 129 €)
- **Mise en place d'équipements** de surveillance automatique sur les déversoirs d'orage et les surverses au poste de refoulement (35 572 €)
- **Mise en place d'un réseau** d'assainissement collectif à St-Jean-des-Mauvrets (289 758 €)
- **Création d'une station** d'épuration à St-Jean-des-Mauvrets (151 273 €)
- **Réhabilitation des postes** de relevage à St-Georges-sur-Loire (94 322 €)
- **Choix d'un maître d'œuvre** pour le projet de construction d'une station d'épuration à Terranjou (42 450 €)
- **Extension des réseaux** d'eaux usées à Notre-Dame-d'Allençon (61 000 €)
- **Lancement d'une étude** pour le diagnostic et le schéma directeur sur St-Aubin-de-Luigné (15 800€)

UN TERRITOIRE  
À VIVRE

## ACTION SOCIALE

→ MOYENS  
1 PERSONNE

→ MISSION

- ACCUEILLIR LES ENFANTS ET LES JEUNES
- ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES
- SOUTENIR LE CENTRE SOCIOCULTUREL DES COTEAUX DU LAVON
- ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LA MAISON DE LA SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

## L'accueil des enfants et des jeunes

### Préparation du transfert de compétence

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la petite enfance sera une compétence communautaire et l'enfance jeunesse une compétence communale. L'année 2018 a été consacrée à la préparation de ce transfert tout en assurant la continuité du service au public (signature de conventions d'objectifs et de gestion, passation de marchés publics, organisation financière...). La CCLLA a accompagné les communes dans le détransfert de la compétence enfance jeunesse.

### Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) 2019-2022

Les élus ont fait le choix d'une coordination administrative des dispositifs contractuels enfance jeunesse par la CCLLA. L'objectif est d'assurer la mise en place et le suivi de ce nouveau contrat CAF.

### Des travaux pour améliorer l'accueil des structures petite enfance

- **Micro-crèche de Chemellier** : création d'un nouveau système d'assainissement.
- **Micro-crèche de Thouarcé** : sécurisation de l'accès extérieur (grilles, portillon, digicode).
- **Micro-crèche de Martigné-Briand** : sécurisation de l'accès extérieur (changement de la porte d'entrée, digicode) et de la terrasse.
- **Micro-crèche de Vauchrétien** : aménagement intérieur (sol, portes).

### Diagnostic sur la politique jeunesse

L'objectif est d'engager les élus à rencontrer les acteurs du territoire travaillant auprès de la jeunesse. Le diagnostic recouvrerait notamment les domaines de l'éducation, de l'animation, de l'insertion, de la santé, de l'habitat, de l'emploi, de la mobilité... Des propositions concrètes ont été exprimées par des jeunes comme par exemple la mise en place d'une application mobile pour du transport solidaire ou du co-voiturage. En 2019, le secteur des Garennes-sur-Loire souhaite tester ce dispositif.

## L'accompagnement des personnes âgées - Le CLIC

→ MOYENS  
2 PERSONNES

→ MISSION

- ACCOMPAGNER LES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS, LEUR ENTOURAGE, LES PROFESSIONNELS.
- DÉVELOPPER LA COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE EN LIEN AVEC LES ÉLUS ET LES PARTENAIRES
- PARTICIPER À LA MISE EN PLACE D'ACTIONS COLLECTIVES DE PRÉVENTION ET D'ACTIONS DE SOUTIEN AUX AIDANTS FAMILIAUX



### Coordination gérontologique

Le CLIC a piloté des réunions techniques afin d'aborder les situations individuelles complexes, de travailler sur les outils communs avec la MDA et en InterCLIC, de mener une réflexion sur l'évaluation de la fragilité au domicile dans le cadre du CIAP.

### Des actions collectives

- **4 rencontres du groupe** de soutien pour les aidants familiaux.
- **2 après-midi d'information** à Thouarcé et à Chalonnes-sur-Loire, sous forme théâtrale, pour présenter les services ressources du territoire (CLIC, MSAP, CCAS).
- **Participation au Forum des Séniors** à St-Germain-des-Prés.
- **Participation à une soirée** « Bien vieillir à Domicile » à Brissac Loire Aubance.



# 336

visites  
à domicile

# +

55  
rendez-vous  
au CLIC

# +

# 637

personnes aidées  
(dont 340 faisant appel au  
CLIC pour la 1<sup>ère</sup> fois)

# +

882  
dossiers de  
demandes d'aides

# +

# 50

réunions  
de travail avec  
les partenaires

### ENJEUX 2019

- ★ **En communication** : refonte du site internet du CLIC, mise en place d'outils d'information sur le service du CLIC, à destination des professionnels, des élus et des particuliers.
- ★ **Le service** : évaluation interne, organisation de l'accueil téléphonique, formation.
- ★ **Actions de prévention et d'information** : mise en place d'un 2<sup>e</sup> groupe de rencontres pour les aidants familiaux.
- ★ **Temps d'information** à destination des professionnels et des élus sur les mesures de protection des personnes âgées et la réflexion éthique.
- ★ **Mise en place d'une action** en lien avec la journée nationale des aidants. Le CLIC a fait le choix de la programmation d'une pièce de théâtre sur ce thème, suivie d'un temps d'échange du public avec les professionnels.



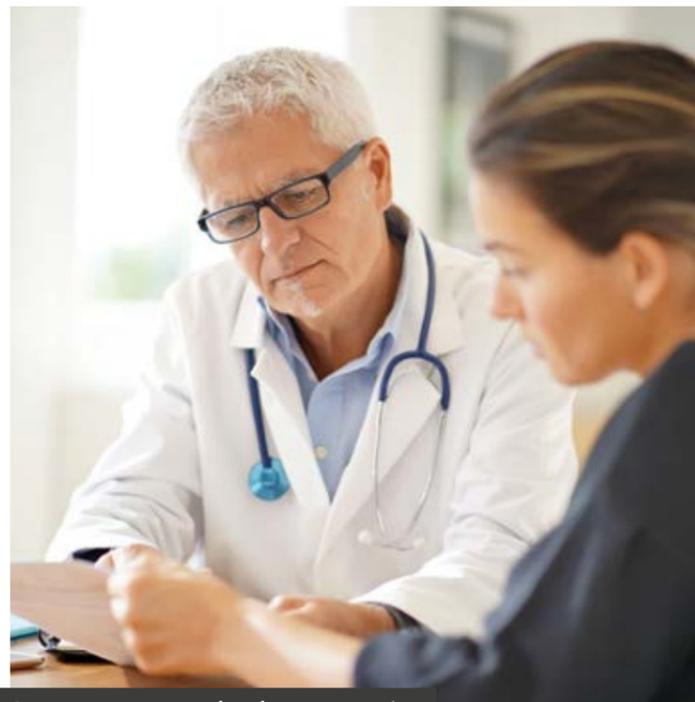


## L'accompagnement au développement social

Dans le cadre du SDASSP, la CCLLA s'est engagée dans un Contrat Local. Des contacts ont été établis afin de mettre en œuvre une coordination et des partenariats entre les MSAP du territoire.

**La Convention Territoriale Globale (CTG)**  
Les actions ont porté cette année sur la coordination et l'organisation :

- **de formations et d'informations** dans le cadre du soutien à la vie associative : subventions publiques, renouvellement du bénévolat, assurance et responsabilité.
- **d'une enquête** sur la mobilité auprès des CCAS. Des réunions de partage et d'expression des besoins ont été mises en place avec les acteurs du transport solidaire.
- **du diagnostic** de la nouvelle CTG 2020-2023 engagée par la CCLLA avec le soutien de la CAF. Une chargée de mission a été recrutée pour un démarrage du diagnostic le 1<sup>er</sup> janvier 2019.



## La maison de la santé pluridisciplinaire

Le projet de MSAP à Terranjou (Martigné-Briand) évolue, en lien avec les professionnels de santé. Le cabinet d'architecture Lionel Vié a été retenu pour la maîtrise d'œuvre.



### ENJEUX 2019

- ★ **La CCLLA délègue la gestion de 13 EAJE et 5 RAM.** Elle s'appuie sur un réseau de professionnels répartis sur 4 secteurs géographiques. L'objectif à court terme est le bon fonctionnement du service au quotidien. A plus long terme, il s'agira d'harmoniser les fonctionnements des services d'accueil du public de la petite enfance.
- ★ **Halte-garderie crèche familiale** et multi-accueil, vont faire l'objet d'études avec les gestionnaires, les communes et la CAF, pour déterminer l'évolution ou non des structures. La poussée de nouvelles structures collectives privées (MAM, micro-crèches...) amènent la CCLLA et les communes à développer une politique d'accueil de la petite enfance, en prenant en compte les contextes démographiques et socio-économiques.
- ★ **La politique sociale communautaire :** elle s'inscrit dans la CTG, dispositif national de la CAF incluant plusieurs thématiques et prenant le relais des CEJ. Il conviendra à terme de répondre aux exigences de qualité, de proximité et d'équité pour l'accès aux services publics.
- ★ **L'intégration du CLIC** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 permet de disposer d'un socle pour travailler de façon globale sur l'accompagnement du vieillissement.
- ★ **Signature d'un Contrat Local d'Engagement (CLE) :** la CCLLA travaillera avec les services de l'Etat et du département à la signature d'un contrat pour améliorer l'accès des services au public.

## L'accueil des gens du voyage

→ **MOYENS**  
1 PERSONNE

→ **MISSION**

- CONDUIRE LA POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE SUR LA CCLLA.
- METTRE EN ŒUVRE LES PRÉCONISATIONS DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DE MAINE-ET-LOIRE 2018-2023.
- METTRE EN ŒUVRE L'ÉTUDE MOUS POUR LA CRÉATION D'HABITATS ADAPTÉS.
- ÉLABORER ET PILOTER LE PROJET SOCIAL LOCAL ET LE COORDONNER AVEC LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES.
- ASSURER LE SUIVI TECHNIQUE, ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES AIRES D'ACCUEIL.
- ASSURER LA MÉDIATION, L'ANIMATION DE RÉUNIONS EN RELATION AVEC LES ÉLUS LOCAUX ET LE VOISINAGE.
- SUIVRE LES PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRES, ASSURER UNE VEILLE JURIDIQUE.



### Élargissement de la mission pour la CCLLA

**Suite au Conseil communautaire** de novembre 2018, les aires de petits passages sont désormais une mission de la CCLLA. La compétence consiste en l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil, des aires de petits passages et des terrains familiaux locatifs.

LOCALISATION DES STRUCTURES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE.

- Aire d'accueil
- Aire de petits passages



©Département de Maine et Loire

### La révision du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage 2018-2023

- **La CCLLA a constitué** un groupe de travail pour apporter des propositions et faire évoluer le schéma départemental.
- **La CCLLA a alerté** sur la faible solidarité entre les territoires à l'échelle du département quant aux politiques à conduire et aux investissements à réaliser et sur l'absence de visibilité sur les aides financières envisageables.

### Lancement d'une politique d'habitat adapté

**Au regard des préconisations** du Schéma Départemental, la CCLLA a confié à Soliha-Tsigane Habitat une mission de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) dans le but de mettre en place une politique d'habitat adapté au mode de vie des gens du voyage.

### Travaux réalisés sur l'aire d'accueil

- **Peinture et faïence** des sanitaires,
- **Installation d'un siège de douche** pliable pour les personnes à mobilité réduite,
- **Abattage de 4 marronniers** afin d'éviter les dégradations sur les caravanes stationnées à proximité (sève).

### ENJEUX 2019

- ★ **Contribuer aux travaux** sur le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage de Maine-et-Loire 2018-2023.
- ★ **Articuler les actions** de la CCLLA et des communes, ainsi que les actions de la CCLLA et des EPCI voisins pour répondre aux besoins des familles présentes sur un même bassin de vie.
- ★ **Poursuivre l'uniformisation** des pratiques à l'échelle de la CCLLA : procédures, règlements, conventions d'occupation...
- ★ **Engager des travaux** d'entretien et de sécurisation des sites.
- ★ **Poursuivre les réflexions** sur la création d'habitats adaptés au mode de vie des gens du voyage et dégager un plan d'actions.
- ★ **Relancer l'animation** et le suivi du projet local social en recréant les conditions d'un accueil de qualité pour favoriser l'insertion des gens du voyage dans la vie de notre territoire.

## CULTURE

→ **MOYENS**

- CULTURE : 1 PERSONNE (0,5)
- LECTURE PUBLIQUE : 1 PERSONNE (0,9)
- 2 BIBLIOTHÉCAIRES (ÉQUIVALENT 1,3)
- PATRIMOINE : 1 PERSONNE (0,42)

→ **MISSION**

- COORDONNER LA LECTURE PUBLIQUE, ANIMER LA BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE DE THOUARCÉ. SOUTENIR LES ÉCOLES DE MUSIQUE, LE VILLAGE D'ARTISTES, VILLAGES EN SCÈNE



### Définition de la mission culturelle

- **Villages en Scène** : la régie « Villages en Scène » a organisé la programmation culturelle sur l'ensemble de la CCLLA en lien avec les communes. Elle a également assuré la mise en place d'actions culturelles en lien avec les écoles et les collèges, les écoles de musique et les bibliothèques.
- **Écoles de musique** : le territoire dispose de 4 écoles associatives dont le soutien financier des anciennes communautés de communes est très différent. En 2018, le groupe de travail a ainsi mené une réflexion sur l'harmonisation du soutien financier aux écoles. Une harmonisation progressive des aides a été établie pour 2018-2023.
- **Lecture publique** : dans le cadre de la compétence bibliothèques et lecture publique les élus ont élaboré plusieurs scénarios de déploiement de la compétence.
- **Soutien au Village d'Artistes** : la CCLLA a maintenu son soutien financier au Village d'Artistes pour lui permettre de poursuivre son programme d'expositions, l'activité de l'arthotèque et les animations comme le Marché des Potiers. La CCLLA assure également l'entretien du bâtiment avec la rénovation des boiseries extérieures réalisée cette année. La diffusion

culturelle a été mise en œuvre par Villages en Scène, association qui fait également l'objet d'un soutien financier de la CCLLA.

### Une année bien remplie

- **Définition** de la compétence culture de la CCLLA.
- **Poursuite de l'action** « Lire en Layon » portée par le réseau de lecture publique.
- **Le prix BD** « Bull'en Layon » a séduit 82 lecteurs. Il s'agissait de Lire une sélection de 10 BD et de voter pour sa BD préférée.
- **Des animations** autour du jeu vidéo.
- **Des séances de lecture** pour les tout-petits, en partenariat avec les RAM et les halte-garderies.
- **Programmation culturelle** : elle a été mise en œuvre par Villages en Scène. Au total ce sont 38 représentations sur 10 communes du territoire. 3 compagnies de théâtre ou de danse ont été accueillies en résidence et ont animé des ateliers pour les écoles et le public.
- **Préparation du plan** d'harmonisation pluriannuel des subventions aux écoles de musique.
- **Transfert des bâtiments** de la médiathèque de Thouarcé et de l'école de musique de Chalonnes-sur-Loire transfert des personnels des bibliothèques et du réseau de lecture publique.

### ENJEU 2019

- ★ **Organisation** et mise en œuvre de la nouvelle compétence culture.
- ★ **Nouvelle convention** Bibliopôle avec le Département pour 2019-2020.
- ★ **Projet de territoire** : mise en œuvre d'un schéma d'organisation de la culture, de la lecture publique et mutualisation des écoles de musique.



**CHIFFRES CLÉS**

**1**  
aire d'accueil

**6**  
aires de petits passages

**88,37%**  
taux d'occupation de l'aire d'accueil de Chalonnes-sur-Loire.

**40%** sont des enfants de - 18 ans.

**13**  
mois

durée moyenne de séjour sur l'aire de Chalonnes-sur-Loire

## SPORT

→ **MOYENS**

3 PERSONNES

→ **MISSION**

- GÉRER ET ENTREtenir LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA CCLLA. SOUTENIR L'APPRENTISSAGE DE LA NATATION SCOLAIRE. SOUTENIR LES ÉVÉNEMENTS ET LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU. MENER UNE ÉTUDE SUR L'OFFRE DE PISCINE DU TERRITOIRE



**4 411**

collégiens accueillis

**15 014**

élèves des écoles fréquentent les équipements

**31**

écoles bénéficient de l'apprentissage de la natation scolaire

**45**

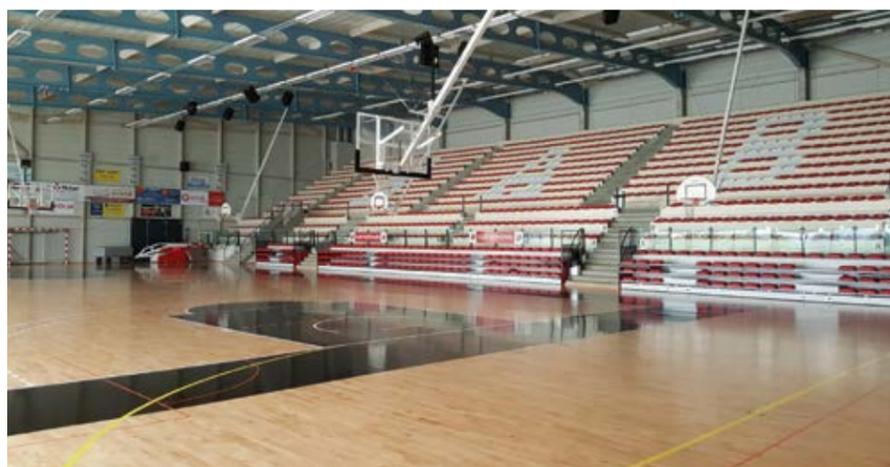
associations sportives bénéficient des équipements

### Mise en route de la compétence sport

- **Préparer et assister** les communes au détransfert de certains équipements. Il s'agira également de rencontrer les communes qui transfèrent des équipements vers la CCLLA afin d'appréhender au mieux les différentes pratiques et les modes de gestion.

### ENJEUX 2019

- ★ **Étendre l'offre de natation** scolaire à l'ensemble du territoire
- ★ **Assurer la gestion** et le suivi des équipements nouvellement transférés
- ★ **Établir un Plan Pluriannuel** d'investissement et de maintenance



## ANNEXES



# GLOSSAIRE

<b>ADS</b> : Application du Droit des Sols	<b>DST</b> : Directeur des Services Techniques	<b>PLCA</b> : Pays de la Loire Commerce Artisanat
<b>ALSH</b> : Accueil de Loisirs Sans Hébergement	<b>EAJE</b> : Établissement d'Accueil du Jeune Enfant	<b>PLU</b> : Plan Local d'Urbanisme
<b>ANAH</b> : Agence Nationale de l'Habitat	<b>EPL</b> : Etablissement Public Loire	<b>PMLA</b> : Pôle Métropolitain Loire Angers
<b>ANC</b> : Assainissement Non Collectif	<b>ERP</b> : Etablissement Recevant du Public	<b>PPI</b> : Plan Particulier d'Intervention
<b>CAF (finances)</b> : Capacité d'Auto Financement	<b>ESAT Arceau Anjou</b> : Etablissement et Service d'Aide par le Travail	<b>RAM</b> : Relais Assistantes Maternelles
<b>CAF (social)</b> : Caisse d'Allocations Familiales	<b>FCTVA</b> : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée	<b>RIFSEEP</b> : Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
<b>CCAS</b> : Centre Communal d'Action Sociale	<b>FNGIR</b> : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources	<b>RRF</b> : Recettes Réelles de Fonctionnement
<b>CCI</b> : Chambre de Commerce et d'Industrie	<b>FPIC</b> : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales	<b>SDAASP</b> : Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public
<b>CCLA</b> : Communauté de Communes Loire Aubance	<b>GEMAPI</b> : GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations	<b>SREFOP</b> : Stratégie Régionale Emploi, Formation et Orientation Professionnelles
<b>CCLL</b> : Communauté de Communes des Coteaux du Layon	<b>GES</b> : Gaz à Effet de Serre	<b>SIG</b> : Système d'Information Géographique
<b>CCLLA</b> : Communauté de Communes Loire Layon Aubance	<b>MAM</b> : Maison des Assistantes Maternelles	<b>SLAL</b> : Syndicat Layon Aubance Louet
<b>CEJ</b> : Contrat Enfance Jeunesse	<b>MCTE</b> : Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises	<b>SMBVAR</b> : Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme
<b>CIAP49</b> : Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne	<b>MDA</b> : Maison Départementale de l'Autonomie	<b>SMIB</b> : Syndicat Mixte des Bassins Evre-Thau-St Denis
<b>CIF</b> : Coefficient d'Intégration Fiscale	<b>MFR</b> : Maison Familiale Rurale	<b>SMITOM</b> : Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères
<b>CLE</b> : Contrat Local d'Engagement	<b>MOUS</b> : Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale	<b>SPS</b> : Sécurité et Protection de la Santé
<b>CLIC</b> : Centre Local d'Information et de Coordination	<b>MSA</b> : Mutualité Sociale Agricole	<b>TAP</b> : Temps d'Activités Périscolaires
<b>CTG</b> : Convention Territoriale Globale	<b>MSAP</b> : Maison de Services Au Public	<b>TEOM</b> : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
<b>CU</b> : Certificat d'Urbanisme	<b>OPAH</b> : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	<b>TVA</b> : Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>DGA</b> : Directeur Général Adjoint	<b>OTLLA</b> : Office de Tourisme Loire Layon Aubance	<b>ZA</b> : Zone d'Activités
<b>DGF</b> : Dotation Globale de Fonctionnement	<b>PAT</b> : Projet Alimentaire Territorial	<b>ZAE</b> : Zone d'Activités Économiques
<b>DGS</b> : Directeur Général des Services	<b>PCAET</b> : Plan Climat Air Energie Territorial	
<b>DRF</b> : Dépenses Réelles de Fonctionnement	<b>PCRS</b> : Plan de Corps de Rue Simplifié	
<b>DSP</b> : Délégation de Service Public		

**Directeur de la publication** : Marc Schmitter, président  
**Rédacteur en chef** : Dominique Normandin, vice-président  
**Rédaction** : services communautaires, service communication  
**Photos** : associations, Adobe Stock, Services communautaires  
**Conception maquette** : Laure Menanteau Design graphique  
**Impression** : Layon Impression, Thouarcé / 150 exemplaires



**LOIRE**  
LAYON AUBANCE

**COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES**

1 rue Adrien Meslier  
49170 Saint-Georges-sur-Loire

02 41 74 93 74  
contact@loirelayonaubance.fr  
www.loirelayonaubance.fr